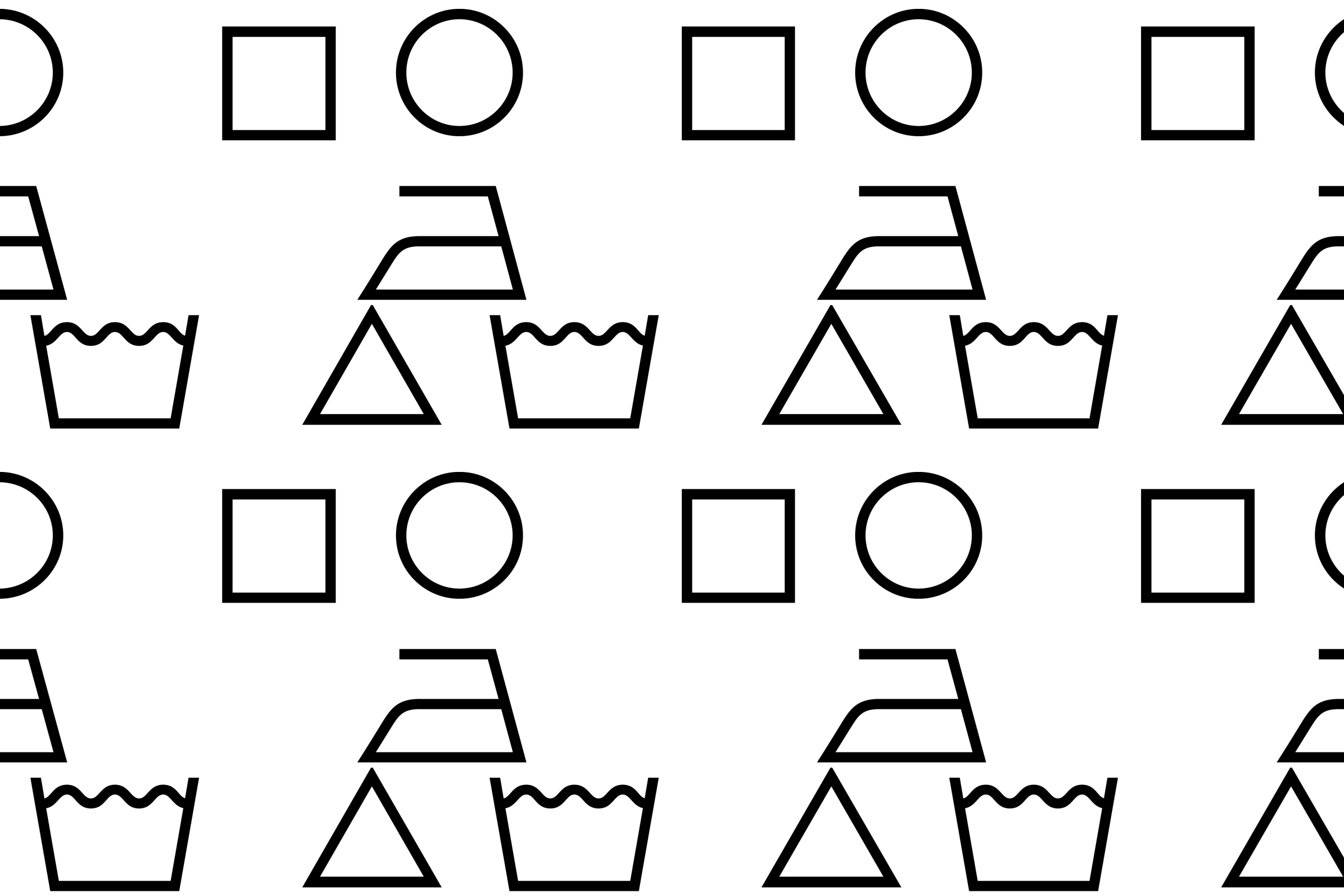


GUIDE ENTRETIEN TEXTILE PROFESSIONNEL



WADA O™





SOMMAIRE

Édito

1.	COFREET - Comité Français de l'Etiquetage pour l'Entretien des Textiles	p. 8 - p. 15
2.	GINETEX - Centre de compétences mondial sur l'étiquetage d'entretien textile	p. 16 - p. 19
3.	Marché de l'entretien textile professionnel : hier, aujourd'hui et demain	p. 20 - p. 47
4.	Les marques de textile et d'habillement face à de nouveaux défis	p. 48 - p. 59
5.	Nettoyage à sec ou à l'eau : quel choix pour les professionnels de l'entretien et les fabricants de produits textiles ?	p. 60 - p. 69
6.	Règlementation et normalisation : un cadre légal à respecter	p. 70 - p. 75
7.	Des symboles normalisés au niveau international pour l'entretien et la durabilité des textiles	p. 76 - p. 89
8.	Les articles et les matières textiles à confier aux professionnels de l'entretien	p. 90 - p. 97
9.	Le COFREET s'engage auprès des écoles pour former les professionnels de demain	p. 98 - p. 101
10.	Le COFREET informe et accompagne les consommateurs sur l'entretien professionnel des textiles	p. 102 - p. 105

Édito

Vers l'ère du « post-perchlo » : une révolution maîtrisée.

Le 1er janvier 2022 a été marqué d'une pierre blanche pour l'entretien textile en France. Un arrêté du 5 décembre 2012 fixait cette date butoir pour l'interdiction en milieu urbain du perchloroéthylène, potentiellement cancérigène. C'est une première en Europe pour ce solvant jusqu'alors le plus couramment utilisé par les acteurs de l'entretien professionnel à sec des textiles.

Les pressings de l'hexagone ont ainsi été soumis à forte pression. Certains n'ont pas survécu aux investissements requis. Les autres se sont préparés à l'échéance : à 40% en recourant à d'autres solvants à base de produits majoritairement pétroliers ou à 60% en se lançant dans la formule alternative de l'entretien professionnel à l'eau. Ce sont deux formules avec chacune ses points forts et ses limites et des degrés d'acceptabilité divers selon les fibres et les matières. Tout cela n'a pas été sans conséquences pour les marques.

Un guide pour informer et rassurer

Dès 2017, un groupe de travail, initié par le COFREET, amorçait de nombreux échanges entre ses adhérents, issus du textile, du prêt-à-porter et du linge de maison, ainsi que les représentants des pressings et les experts techniques.

L'idée est alors née de réaliser un guide de l'entretien professionnel des textiles dans le but d'informer, rassurer et accompagner les acteurs de la filière textile, mode et habillement sur « l'ère post-perchlo ». C'est ce guide que vous avez aujourd'hui entre vos mains.

De fait, pour procéder au bon étiquetage de leurs produits, les marques se doivent de bien connaître la nouvelle donne et ses contraintes

techniques car, qui dit bons conseils d'entretien, dit dommages évités, articles conservés plus longtemps et consommateurs satisfaits, ... et une belle image de la marque elle-même perpétuée.

Un entretien durable

Un bon entretien professionnel est aussi associé, de façon croissante, à l'idée de durabilité. Il s'agit non seulement de celle de la robe ou de la veste déposée au pressing qui peut être conservée plus longtemps en bon état, ou susceptible de renaître dans de meilleures conditions, avec une recyclabilité facilitée de ses fibres, mais aussi de la durabilité de l'entretien lui-même, respectueux de la matière, moins gourmand en eau, électricité, etc.

Le développement durable est justement l'un des trois axes forts du COFREET. Clevercare.info, son logo et son site internet lancé en 2014, visant à sensibiliser le grand public à l'éco-entretien des textiles, en témoigne. Aller à la rencontre à la fois de ses adhérents et des consommateurs, pour diffuser la bonne parole d'un entretien bien pratiqué, guide aussi sa démarche.

Enfin, le COFREET n'agit pas seul. Avec le GINETEX, le groupement international de l'étiquetage pour l'entretien des textiles, basé aussi à Paris et co-proprétaire avec lui des cinq symboles d'entretien, il ne cesse d'élargir le cercle de leur utilisation. Par ailleurs, les accords du GINETEX avec l'ISO, l'organisation internationale de normalisation, contribuent aussi à l'harmonisation et à la standardisation au niveau mondial des normes sur l'étiquetage d'entretien textile, incluant le lavage, le blanchiment, le séchage, le repassage et l'entretien professionnel.

Bonne lecture !

François-Marie GRAU
Vice-Président
COFREET



1

COFREET :

COMITÉ FRANÇAIS DE L'ÉTIQUETAGE POUR L'ENTRETIEN DES TEXTILES

L'Association

Le COFREET est une association loi de 1901, créée en 1964 par des experts de la chaîne du textile et de l'habillement en France, et mandatée par le GINETEX*.

Les 5 symboles d'entretien sont règlementés par le droit des marques, propriété du COFREET et du GINETEX, enregistrés dans plus de 60 pays, et normalisés au sein du standard ISO 3758.

*Groupement International d'Étiquetage pour l'Entretien des Textiles.

La mission

En France, le Comité assure la bonne compréhension et la promotion du code d'étiquetage d'entretien au moyen de ses 5 symboles auprès des consommateurs et des professionnels du secteur.

Plus de 970 adhérents

Les entreprises françaises adhérentes sont issues du textile, du prêt-à-porter, du linge de maison et plus généralement des entreprises fabriquant des articles en matière textile. En adhérant au COFREET, les entreprises choisissent de renseigner leurs consommateurs sur l'entretien de leurs articles textiles, grâce à l'apposition des symboles sur leurs étiquettes d'entretien.

Une offre de service

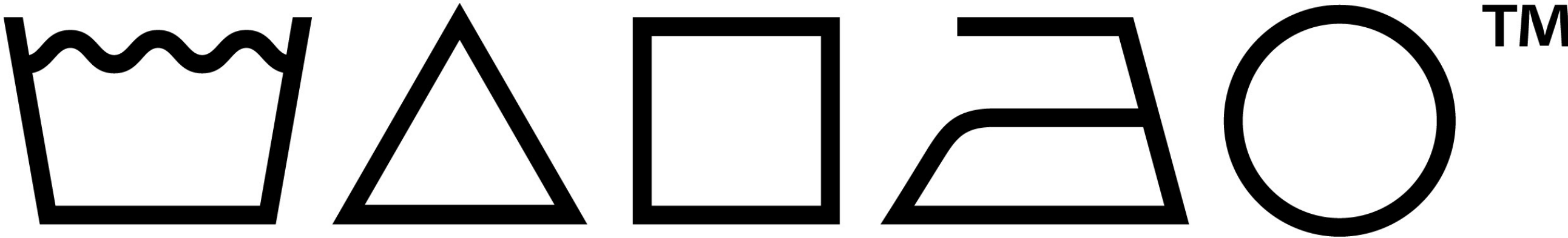
Les marques souscrivent au COFREET une licence annuelle pour l'usage, en France et dans le monde, des symboles d'entretien textile, et du logo clevercare.info pour l'éco-entretien des

textiles. Elles profitent aussi d'un ensemble de services dont un support technique et règlementaire sur l'étiquetage textile pour les principaux marchés internationaux.

Informez les consommateurs

Le COFREET sensibilise les consommateurs à la bonne compréhension et au bon usage des symboles d'entretien textile, ainsi qu'à la durabilité des produits textiles au travers de son initiative clevercare.info.

Quelques outils et actions :
l'application MON ÉTIQUETTE,
les sites internet www.lavermonlinge.com et www.clevercare.info, la page Instagram Lavermonlinge », la page Facebook « Laver mon linge - Entretien textile », les campagnes d'information et de sensibilisation à l'entretien responsable, etc...



L'éco-entretien des textiles

Lancée en 2014 au niveau international, l'initiative clevercare.info développée par le GINETEX vise à sensibiliser les consommateurs pour agir sur l'impact environnemental lors de l'entretien de leurs textiles. Ce logo, propriété du GINETEX et du COFREET, est à disposition des adhérents pour accompagner leur stratégie RSE et de développement durable.

Vers la standardisation et l'harmonisation

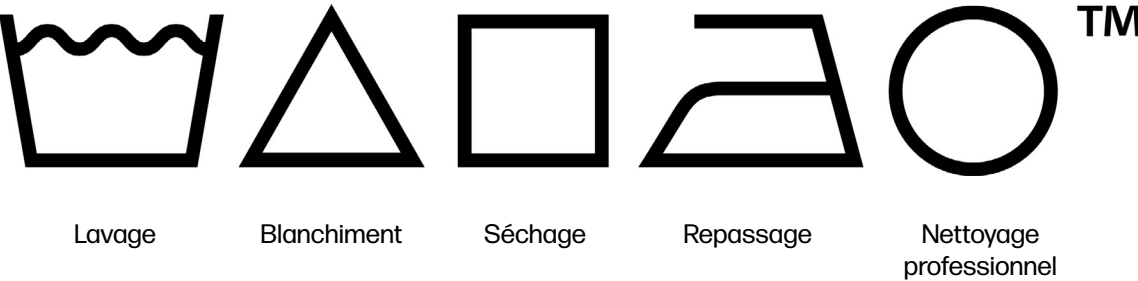
Aux côtés du GINETEX, le COFREET collabore à l'harmonisation et à la standardisation au niveau international des normes sur l'étiquetage d'entretien textile, le lavage, le séchage et l'entretien professionnel.



Quelques dates clés

1958	dépôt des deux premiers graphismes symbolisant le lavage et le repassage.
1963	le Groupement International des Comités Nationaux pour l'Etiquetage d'Entretien, créé par les Comités nationaux, voit le jour. Les pays fondateurs sont l'Allemagne, la Belgique, la France, les Pays-Bas et la Suisse. Le Groupement fait évoluer ce « langage » à travers l'élaboration et la diffusion d'un Règlement Technique précis, fournissant ainsi les éléments essentiels à la définition et à l'application du code d'étiquetage d'entretien des textiles.
1964	création, en France, du COFREET.
1969	le Groupement International des Comités Nationaux pour l'Etiquetage d'Entretien procède au dépôt des symboles d'entretien à l'INPI.
1970	l'ISO (International Organisation for Standardisation) entreprend des travaux de normalisation sur l'étiquetage d'entretien des textiles dans le monde entier, au moyen de symboles. Le Royaume-Uni, le Canada et le Japon ont en effet mis au point un système analogue de symboles.
1975	le Groupement International des Comités Nationaux pour l'étiquetage d'Entretien des Textiles devient le Groupement International pour l'Etiquetage d'Entretien des Textiles (GINETEX), basé à Paris.
1982	dépôt de la marque à cinq symboles auprès de l'INPI.
1986	élaboration de la 1ère norme internationale du code d'étiquetage d'entretien au moyen de symboles (ISO 3758).

1987	accord entre le GINETEX et l'ISO portant sur l'utilisation des symboles d'entretien dans la norme, la prise en compte du point de vue du GINETEX sur l'évolution du contenu technique des symboles et la préservation des droits de propriété intellectuelle du GINETEX.
1991	Publication de la première norme internationale ISO 3758 - «Textiles - Code d'étiquetage d'entretien au moyen de symboles ».



Les 5 symboles d'entretien doivent figurer ensemble sur l'étiquette d'entretien, selon le graphisme et l'ordre établi par le GINETEX et le COFREET.



**« 72 % DES
FRANÇAIS
DÉCLARENT
SUIVRE LES
CONSIGNES
D'ENTRETIEN
TEXTILE
SUR LEURS
ÉTIQUETTES. »**

source : étude ipsos « les français et l'étiquette d'entretien textile »
réalisée pour le cofreet - novembre 2022.



2

GINETEX:

CENTRE DE COMPÉTENCES MONDIAL SUR L'ÉTIQUETAGE D'ENTRETIEN DES TEXTILES

La création, en 1963, du GINETEX a été une étape marquante dans l'histoire du textile

Avec un siège à Paris, la capitale de la mode, le Groupement International d'Étiquetage pour l'Entretien des Textiles s'est imposé comme la réponse à la sophistication croissante des textiles, et au besoin d'informations pour leur entretien. Jusqu'au milieu des années cinquante, utiliser

le lave-linge, nouvellement introduit dans les foyers, est en effet un jeu d'enfant. Alors que les fibres naturelles (coton et lin blancs ou colorés) dominant, deux programmes de lavage suffisent, soit 95°C pour faire bouillir et 60°C pour les matières de couleur.

Mais au début des années soixante, la multiplication des fibres chimiques, des techniques de finition modernes et de nouvelles techniques de fabrication pour la confection des vêtements (fixation frontale, collage ou soudage des coutures, etc.) compliquent la donne. L'utilisation des nouveaux lave-linge, multipliant les programmes, se corse. Consommateurs et professionnels du nettoyage ont de plus en plus de mal à s'y retrouver pour l'entretien des textiles.



Cinq symboles et pictogrammes

Conscients de cette nouvelle problématique, les professionnels se réunissent lors de multiples symposiums dans le monde. C'est la naissance du GINETEX qui donne naissance lui-même à une solution universelle : sur fond d'intensification des relations commerciales internationales, le groupement met au point, en 1963, un système de cinq symboles (aussi appelés pictogrammes), dépassant la barrière des langues ! Apposé sur les étiquettes, il fournit aux consommateurs et aux entreprises textiles du monde entier des indications précises sur la manière dont il faut prendre soin des articles textiles. En suivant le mode d'emploi indiqué par les symboles, on évite tout dommage irréversible.

Co-propriété du GINETEX et du COFREET, la séquence des cinq symboles est une marque enregistrée à l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle). D'abord déposée dans les cinq pays fondateurs (Benelux, République Fédérale d'Allemagne, France et Suisse), elle l'est désormais dans la plupart des pays du monde.

Le GINETEX compte aujourd'hui parmi ses membres, un grand nombre d'organisations nationales, représentatives de leurs industries du textile et du commerce de détail, et d'autres acteurs de la filière. Ses pays membres sont l'Autriche, la Belgique, le Brésil, la République Tchèque, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, la Slovaquie, la Slovénie, l'Espagne, la Suède, la Suisse, la Tunisie et le Royaume-Uni.

Organisme vivant

Les principes directeurs du GINETEX, définis à sa fondation, sont toujours largement valables aujourd'hui. C'est aussi un organisme vivant, qui reflète les évolutions techniques et écologiques. Son système d'étiquetage est régulièrement révisé pour prendre en compte ces changements, ainsi que ceux touchant les pratiques des consommateurs.

Le champ d'expertise du GINETEX s'est par ailleurs fortement étendu. Hier initiateur et garant d'un système d'étiquetage harmonisé, il s'est mué en véritable centre de compétences. Il fournit désormais à ses adhérents une offre complète de services autour de l'étiquetage d'entretien des textiles : accompagnement sur l'évolution des différentes réglementations internationales, les supports techniques, l'expertise et le soutien des actions de lobbying à l'échelle nationale et internationale, le suivi de la normalisation, les évolutions stratégiques des marchés, les développements de partenariats, les initiatives sur le développement durable et l'éco-entretien pour les consommateurs, etc. Le GINETEX a ainsi lancé avec le COFREET l'initiative « clevercare.info ». Ce logo d'éco-entretien et ce site Internet de référence pour le grand public a pour objectif de sensibiliser le consommateur à agir d'une manière responsable, l'informer sur les gestes simples et faciles pour un éco-entretien des textiles.



3

MARCHÉ DE
L'ENTRETIEN
PROFESSION-
NEL : HIER,
AUJOURD'HUI
ET DEMAIN



« MON OBJECTIF
EST TOUJOURS
D'ASSURER UNE
PRESTATION
DE QUALITÉ.
L'ÉTIQUETAGE
DU PRODUIT
EST DONC,
POUR MOI, TRÈS
IMPORTANT. »

Thierry Chauving, propriétaire de pressings

Un peu d'histoire : un métier en perpétuelle transformation

L'entretien professionnel est né... d'une maladresse !

Au milieu du XIX^{ème} siècle, Jean-Baptiste Jolly renverse par erreur un mélange de térébenthine et d'alcool sur une robe. Fort heureusement, celui-ci la nettoie au lieu de la tacher. Fort de cette découverte, il ouvre à Paris le premier établissement de nettoyage à sec en France, mais aussi dans le monde.

Depuis, le métier de l'entretien des textiles n'a cessé d'évoluer et de s'adapter au fil des innovations techniques, des nouvelles habitudes vestimentaires et des réglementations.

Jusqu'en 1897, les produits (essence, pétrole, benzine...) utilisés pour le nettoyage à sec étant hautement inflammables, cette activité est réalisée en milieu industriel. Les « Teinturiers » disposent alors d'usines généralement associées à des dépôts exclusifs. Elles regroupent souvent plusieurs activités (teinture, sur-teinture, lavage, nettoyage, dégraissage, amidonnage de faux cols, de chemises, etc.).

L'introduction, à partir de 1897, de nouveaux solvants ininflammables, comme le trichloroéthylène, mais surtout, dans les années 1960, du perchloroéthylène, permettent de passer d'un traitement en usine par les teinturiers vers des boutiques-ateliers autonomes.



Les pressings d'aujourd'hui sont nés

Et alors que les premiers teinturiers sont réservés à une clientèle aisée restreinte, les pressings, qui se multiplient dans tout l'hexagone à partir des années 60, démocratisent l'entretien du vêtement. Chaque Français (ou presque...) peut désormais faire bichonner sa veste ou sa robe chez un professionnel dans un environnement proche.

Si les pressings d'aujourd'hui ont remplacé les teinturiers d'hier, ils perpétuent leur mission initiale : prolonger le plus longtemps possible l'usage des textiles qui leur sont confiés, que ce soit une nappe ou un drap, susceptibles de nous accompagner une vie entière, voire plusieurs générations, ou une robe ou un costume exceptionnel dont on ne veut pas se séparer, voire même les transmettre à la génération suivante !

Cette notion de durabilité avait été un peu oubliée ces dernières années. Elle revient en force aujourd'hui, à la faveur de la prise de conscience environnementale, des changements dans nos modes de vie et de notre habillement mais aussi en réaction à la « fast fashion » et ses vêtements dits « jetables ». Preuve en est : selon le baromètre COFREET-IPSOS 2022 « Les Français et l'étiquette d'entretien textile », plus de la moitié des personnes interrogées affirme entretenir leurs vêtements afin de « les maintenir en bon état, pour les conserver le plus longtemps possible ». Et selon un autre sondage Ipsos réalisé pour le COFREET en avril 2021, 48% des Français sont prêts à acheter un vêtement portant la mention « nécessite un nettoyage par un professionnel » sur l'étiquette d'entretien s'ils ont un vrai coup de cœur. Les pressings qui traitent chaque année environ 80 millions de vêtements ont donc toujours un rôle important à jouer.

Pourtant, leur existence est menacée par l'évolution des mœurs et de la réglementation. La montée en puissance du « casual » aux dé-

pendis du « formel », faisant chuter le nombre de costumes et de cravates à nettoyer, a porté un premier coup. La crise du Covid et l'essor du télétravail qui en a résulté ont été le second coup. Enfin, le renforcement parallèle de la réglementation ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) applicable à cette activité, avec l'obligation d'abandonner progressivement avant le 1er janvier 2022 le perchloroéthylène en tant que solvant en milieu urbain (voir encadré), a enfoncé le clou.

Beaucoup d'indépendants n'ont pas eu les moyens financiers suffisants pour investir dans la mise en conformité de leurs installations. Mais les pressings sont loin, heureusement, d'avoir disparu. Et les 3 210 établissements encore là en 2023 illustrent avec professionnalisme une nature hybride. Côté face : un commerce de proximité qui se doit d'être agréable, accueillant. Et côté pile : un atelier de production avec un matériel aux normes,



qui nécessite la maîtrise des techniques et un personnel qualifié. Lequel se doit non seulement de connaître les différentes fibres mais aussi d'être un expert de toutes les étapes de l'entretien des textiles (détachage, procédés d'entretien en fonction des fibres, repassage, etc.). Les règles strictes, liées notamment à la santé et à l'environnement, qui encadrent aujourd'hui le métier du pressing, ont un impact conséquent pour le secteur textile. Côté marques, il est donc plus que jamais essentiel de connaître les contraintes dans lesquelles évoluent ces professionnels et à qui leurs clients confieront leurs produits.

En France, une profession en pleine évolution

Dans l'Hexagone, le nombre de pressings a été divisé par deux entre 1995 et 2019, passant de 8 000 à 4 000 unités puis tombant à 3 210. Il s'agit essentiellement (plus de 80%) de petites entreprises (TPE) artisanales. Des groupes de tailles diverses et quelques enseignes de franchises, telles que « 5 à Sec », « Séquoia » ou « Kunz », représentent 15 à 20 % du marché.

Leur vocation est d'assurer un service de proximité, soigné, à 90% pour des particuliers.

« C'est un marché mature dont l'évolution est liée à plusieurs phénomènes. En plus des évolutions en matière d'habillement, l'arrivée de nouvelles fibres a facilité l'entretien des textiles à domicile ; le taux d'équipement des ménages en linge, dotés de meilleures performances et utilisés avec des lessives mieux

adaptées à la composition des textiles actuels, a fortement progressé. Enfin, les nouvelles contraintes réglementaires et environnementales ont eu raison des pressings les plus fragiles »

explique Pierre Letourneur, Vice-Président de la Fédération Française des Pressings et Blanchisseries et Président du CTTN (Centre Technique de la Teinture et du Nettoyage).

Les pressings restés en activité ont su s'adapter, évoluer et maintenir un bon niveau de service. Ils ont mis en place de nouvelles méthodes de travail tout en investissant dans la relation client. Ininflammable, simple d'utilisation et peu onéreux à mettre en œuvre, utilisé depuis des décennies comme un solvant efficace, le perchloroéthylène a cependant été reconnu comme toxique pour les salariés des pressings et l'environnement. Il a donc fait l'objet d'une interdiction totale, en milieu urbain, fixée au 1er janvier 2022 en France (voir encadré).

Son abandon progressif, initié dès 2012, a obligé les professionnels à sélectionner de nouveaux solvants ou à adopter des modes alternatifs comme l'entretien professionnel à l'eau, choisi à 60%. 40% des pressings utilisent des solvants alternatifs, à base de produits majoritairement pétroliers. Et plus aucun n'utilise de perchloroéthylène en France.

Arrêté ministériel de 2012 : fin de partie pour le perchloroéthylène

Le 1er janvier 2022 a marqué la fin de l'utilisation du perchloroéthylène en France en milieu urbain. L'arrêté du 5 décembre 2012 précise ainsi l'interdiction de ce solvant pour « toutes les machines situées dans des locaux contigus à des locaux occupés par des tiers ». En cause : son probable caractère cancérigène identifié par l'OMS dès 1995.

Il est cependant toujours possible de l'utiliser dans des installations industrielles sans voisinage immédiat (et non dans des commerces de proximité).

La France a ainsi été le premier pays au sein de l'Union Européenne à prendre cette décision pour l'ensemble de son territoire. Tokyo au Japon, et la Norvège en Europe, l'ont imité. Depuis de nombreuses années, l'Allemagne a elle aussi réduit l'usage du perchloroéthylène au profit de solvants alternatifs, estimés moins nocifs pour la santé et l'environnement.

Chez Oncle Sam, certains Etats comme la Californie ou Washington ou certaines villes comme Minneapolis ont aussi adopté cette position. Mais, même sans interdiction généralisée, la profession a évolué au niveau mondial puisque dès 2019, les machines de nettoyage à sec neuves conçues pour le perchloroéthylène ne représentaient plus qu'un tiers des ventes. Deux tiers des machines vendues étaient, elles, conçues pour utiliser des solvants alternatifs au perchloroéthylène.

Dans l'Hexagone, en 2012, près de 95 % des machines utilisées par les pressings professionnels fonctionnaient encore avec du perchloroéthylène. Aujourd'hui, il est banni des pressings français et n'est plus utilisé que dans quelques machines au sein d'installations industrielles.

Un arrêté du Ministère de l'Ecologie, publié en décembre 2012, avait fixé un calendrier de sortie en fonction de l'âge de la machine de nettoyage à sec installée dans le pressing.

Il prévoyait :

- La substitution obligatoire du perchloroéthylène utilisé dans des installations contiguës à des locaux occupés par des tiers, à partir du 1er mars 2013 pour toute nouvelle machine.
- De manière progressive entre le 1er septembre 2014 et le 1er janvier 2022 pour les machines existantes.

Les machines les plus anciennes devaient être remplacées en priorité. Pendant cette période transitoire, les installations ont dû respecter des dispositions renforcées notamment en termes de gestion du filtre, du point de rejet et de respect de la qualité de l'air dans les locaux voisins du pressing.

Malgré les dispositifs d'aides de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), des Agences de l'eau et de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CPAM), plus de 30 % des pressings ont dû fermer leurs portes, essentiellement à cause des investissements requis dans le cadre de cette nouvelle réglementation. Les autres pressings ont, quant à eux, fait le choix de nouveaux solvants et/ou d'opter pour le nettoyage à l'eau en investissant de 35 000 à 40 000 € dans de nouvelles machines.

Mais la nouvelle réglementation a aussi fait bouger les lignes pour les confectionneurs et marques de produits textiles et de mode. Ils ont dû mettre au point de nouvelles recommandations d'entretien, après avoir effectué des tests, en laboratoires spécialisés ou dans les pressings, soit en nettoyage à sec avec les nouveaux solvants, soit en nettoyage à l'eau.

L'étiquetage d'entretien des produits textiles est en effet de leur responsabilité, afin d'informer leurs consommateurs et d'éviter tout risque de dommage.



THIERRY SCHAUVING

Propriétaire depuis respectivement 23 et 12 ans de deux pressings dans les Yvelines (Saint-Nom-la-Bretèche et Maule), Thierry Schauving témoigne de l'évolution de son métier.

Trois questions à Thierry Schauving, propriétaire de pressings : « Notre métier s'oriente vers plus de conseils à la clientèle. »



Comment vos pressings se sont-ils adaptés à la nouvelle réglementation ?

Thierry Schauving : « En ouvrant mes pressings, je me suis orienté dès le départ vers des prestations traditionnelles avec un vrai souci du détartrage. Chaque site, qui s'adresse à une clientèle différente, était équipé à l'origine de machines au perchloroéthylène. Aujourd'hui, les deux ont bien sûr changé leurs équipements. Après avoir pris conseils auprès d'un ingénieur du CTTN-IREN (Institut de Recherche sur l'Entretien et le Nettoyage), je me suis orienté vers le nettoyage aux KWL (hydrocarbures). Mon objectif est toujours d'assurer une prestation de qualité et je continue de m'informer auprès du CTTN sur les solvants les plus performants. Par ailleurs, il y a un an, j'ai investi dans l'aqua-nettoyage, en installant un gros lave-linge et un gros sèche-linge dans le pressing de Maule. Comme nous manquions de m² pour en faire autant à Saint-Nom-la-Bretèche, nous faisons la navette entre les deux établissements pour les produits plus adaptés à ce type d'entretien, comme les couettes synthétiques ».

Comment évoluent les relations avec votre clientèle ?

TS : « Comme beaucoup de pressings, nous avons senti que, depuis une petite dizaine d'années, les clients étaient de plus en plus attentifs à leur pouvoir d'achat. Ils nous confiaient de moins en moins de vêtements, préférant souvent les laver eux-mêmes. Mais ils viennent tout de même nous solliciter pour des conseils. Et c'est parfois pour nous demander comment sauver leur chemisier ou leur robe mis en machine à la mauvaise température. Nous essayons toujours de leur rendre service. Nous leur expliquons aussi ce qu'est le nettoyage à sec car ils pensent parfois que c'est un nettoyage à l'air ! Il s'agit de garder notre clientèle. Par ailleurs, nous avons diversifié notre activité en proposant à nos clients des lessives et produits détachants [...] qu'ils peuvent recharger au litre avec leur propre bidon et que nous utilisons nous-même pour le nettoyage professionnel. La part dans notre chiffre d'affaires de ces produits de revente est encore modeste. Mais elle est néanmoins croissante, comme c'est le cas d'ailleurs pour pas mal de nos confrères, chez qui elle atteint en moyenne de 5 à 8% du chiffre d'affaires ».

Pour vous, quelle est l'importance de l'étiquetage ?

TS : « L'étiquetage est très important. Malheureusement, il y a souvent des contradictions sur les étiquettes. Parfois, même, tout est interdit ! Par ailleurs, les vêtements, les teintures et les fibres sont souvent de qualité médiocre et il faudrait que l'étiquetage en tienne compte. Quoiqu'il en soit, nous regardons toujours l'étiquette. Mais avec l'expérience, nous savons généralement comment agir au mieux, quitte parfois à ne pas prendre à la lettre certaines recommandations. Par exemple, nous avons récemment eu affaire à une robe marquée par une tache de café et pour laquelle l'entretien à l'eau était a priori interdit selon les instructions de son étiquette. Sachant que le nettoyage à sec aurait été insuffisant et que nous savions que sa fibre de composition pouvait supporter l'eau, nous avons quand même eu recours à ce nettoyage pour neutraliser la tache. Et nous avons ensuite procédé à un nettoyage à sec pour redonner de la tenue à la robe ».



Vers toujours plus de services

Pour répondre aux nouvelles habitudes des consommateurs et assurer sa santé économique sur le long terme, le pressing a réalisé un grand virage.

Exit le temps des propriétaires seuls derrière leurs comptoirs ! Place aux entrepreneurs, souvent à la tête de plusieurs pressings pour mutualiser compétences et investissements... Sur le plan technique, il a fallu opter pour plusieurs niveaux de repassages, avec la finition mécanique pour certains pressings, ou manuelle pour la plupart.

Les services aux clients se sont, eux, multipliés et adaptés aux nouvelles habitudes. Exemple : il a fallu modifier les horaires d'ouverture, accepter d'autres articles saisonniers à nettoyer comme les couettes alors que les couvertures sont en voie de disparition, se mettre au nettoyage des sneakers... La digitalisation a aussi fait son chemin : envoi de sms pour les vêtements prêts, enlèvements et livraisons à domicile, dématérialisation des tickets et des cartes de fidélité, etc.

De nouvelles offres de conciergerie, comme l'entretien de chemises clé en main qui seront repassées, pliées et livrées aux cadres pressés, sont aussi apparues.

Les « points froids » ou showrooms, destinés uniquement à l'accueil des clients alors que le traitement des vêtements est effectué dans d'autres espaces dédiés, se sont multipliés.

Enfin, certains pressings ont investi dans des robots de haute technologie qui sèchent et repassent les chemises en même temps, afin d'étendre l'activité à une clientèle d'entreprises.

La mue s'est encore accélérée sous l'effet de la crise sanitaire du Covid-19. Plus que jamais, les pressings ont dû faire preuve de créativité et d'adaptation alors que la généralisation du télétravail pendant le confinement, l'arrêt des mariages, des cérémonies, des défilés et congrès professionnels ont eu un effet immédiat sur leur activité. A Paris, ils ont ainsi perdu la moitié de leur chiffre d'affaires pendant la période de mai et juin 2020. Début 2022, les volumes traités étaient encore inférieurs de 20% à ceux de 2019.

La FFPB défend la profession depuis près de 70 ans

Créée en 1951, la FFPB (Fédération Française des Pressings et des Blanchisseries) est un syndicat professionnel regroupant les pressings et les blanchisseries dont une grande majorité sont des entreprises artisanales. La FFPB défend et représente ses adhérents et l'ensemble de la profession auprès des pouvoirs publics, des instances représentatives des salariés et des partenaires de la filière. Elle négocie les projets de réglementations applicables à la profession voulues par les pouvoirs publics, et s'implique dans l'élaboration des normes qui la régissent, soutient la formation dans son ensemble et mène de nombreuses opérations d'animation au plan régional et national.

Le CINET fédère des experts mondiaux

Fondé il y a plus de 35 ans, le Comité International du Nettoyage et de l'Entretien des Textiles (CINET) est une association mondiale réunissant plus de 100 membres (associations nationales, fournisseurs internationaux, instituts de recherche et entreprises individuelles). Il a pour objectif de créer un réseau d'experts, de stimuler la mise en œuvre de l'innovation par l'échange d'informations et d'établir le profil des capacités de l'industrie (notamment grâce aux Global Awards). Il met en œuvre un programme de recherche annuel et propose un programme de certification international sur les meilleures pratiques par le biais d'un apprentissage en ligne, d'ateliers et de formations sur le terrain. Ce programme conduit à une certification accréditée (CERTEX®) ou non accréditée (CERCLEAN®) selon les normes ISO et EN (hygiène).

Le CTTN – Institut de Recherche sur l'Entretien et le Nettoyage implanté en région lyonnaise est un expert de l'entretien.

Créé en 1958, le CTTN (Centre technique industriel) réunit plus de 50 ingénieurs et techniciens issus de différents domaines de compétences. Tourné en particulier vers le pressing, la blanchisserie industrielle et l'hygiène des structures d'accueil du secteur de la santé, le CTTN offre un service d'assistance technique et de conseil aux entreprises. Il assure des formations, notamment auprès des professionnels de pressings et leurs salariés. Il réalise quotidiennement, selon des procédés professionnels, de nombreux tests de qualification de matières et articles textiles à l'entretien, pour les acteurs économiques concernés (industrie textile et confection, professionnels de l'entretien, fabricants de matériels, de produits lessiviels et autres détergents) sans oublier tous ceux intéressés par l'entretien domestique. Ses activités de recherche collective répondent aux besoins des professionnels concernés et les résultats obtenus sont diffusés au sein de la profession. Avec cette palette d'activités, le CTTN dispose d'une expertise et d'une connaissance approfondies de l'ensemble des composantes de l'entretien, qu'il s'agisse des marchés français ou internationaux. A ce titre, il est reconnu comme un expert incontournable en matière de normalisation (matériels, essais textiles, procédés).

EN FRANCE,

Environ 80 millions de vêtements traités chaque année par les pressings

De 8 000 pressings en 1995 à 3500 aujourd'hui

60% des professionnels ont choisi le nettoyage à l'eau

Fin du perchloroéthylène en environnement urbain depuis le 1er janvier 2022

Chiffre d'affaires moyen d'un pressing : €100 000 (hors taxe)

2,2 emplois en moyenne par pressing

BENJAMIN LACOSTE

Créé à Marseille en 1968 par Roger Chavanon, 5àsec repose sur un concept novateur basé sur des prestations de teinturerie et de blanchisserie accessibles à tous et une restitution très rapide des articles. Présent dans une trentaine de pays avec 1500 magasins en succursales ou en franchises dont 250 points de vente en France, le groupe ne cesse de lancer de nouveaux services, de développer et d'optimiser des machines avec ses partenaires industriels. Il a aussi ouvert une école, pour former des professionnels du pressing, pour son réseau mais pas seulement...

Benjamin Lacoste, Directeur Général de 5àsec : « Nous sommes toujours guidés par l'innovation. »



Quelles ont été vos dernières innovations en matière de techniques de nettoyage ?

Benjamin Lacoste (BL) : « Nous utilisons aujourd'hui les deux technologies que sont le nettoyage professionnel à l'eau et le nettoyage professionnel à sec. Pour trouver des alternatives au perchloroéthylène, nous avons développé et testé avec un partenaire industriel une nouvelle machine en recourant comme solvant au KWL, utilisé en pulvérisations et non en bain. Et comme celle-ci n'intègre alors plus de distillateur, cela nous a permis de réduire la consommation en eau de 50% et en électricité de 30%. Une quinzaine de nos magasins français et une poignée à l'étranger ont déjà été équipés. Le reste du parc le sera au fur et à mesure. Nous sommes aussi en recherche permanente pour optimiser ces économies et la qualité du nettoyage. Nous travaillons avec les fabricants de machines sur les cycles et durées de programmes, ainsi que sur les produits utilisés ».

Comment 5àsec continue-t-il d'innover par ailleurs en termes de services ?

BL : « Nous avons développé des services de livraison et de collecte à domicile avec la possibilité de réserver un créneau horaire via le site web ou notre application « 5àsec services ». Par exemple, en Ile-de-France, les articles sont récupérés avec des scooters électriques et traités dans notre usine à Bezons. Nous proposons aussi des services de retouches et de cordonnerie. Nous nous sommes intéressés à la conciergerie d'entreprise avec des services de collecte pour les salariés qui bénéficient de cartes à points pour faire nettoyer leurs vêtements de travail. Il y a cinq ans, nous avons ainsi racheté la start-up Groom Box, qui installe des casiers dans les entreprises dans lesquels les salariés peuvent déposer leurs affaires. Ils se connectent via le site web ou leur application pour signaler leur dépôt et une équipe vient chercher le linge et le rapporte. Enfin, en 2021, nous avons initié un service de nettoyage et de recoloration de sneakers ».

Comment vous engagez-vous dans la voie du développement durable ?

B.L. : « Nous avons mis en œuvre plusieurs mesures. Nous incitons par exemple nos clients à rapporter les cintres. Nous essayons de diminuer la consommation d'eau de nos machines, et de réduire les plastiques dans nos magasins. Nous avons ainsi développé une housse réutilisable proposée à prix coûtant à nos clients pour limiter l'usage des gaines en plastique. Enfin, nous avons introduit des produits Ecolabel respectueux de la nature ».

Ces évolutions ont-elles rendu nécessaire la montée en compétences de votre personnel ? Si oui, quelle place accordez-vous justement à la formation ?

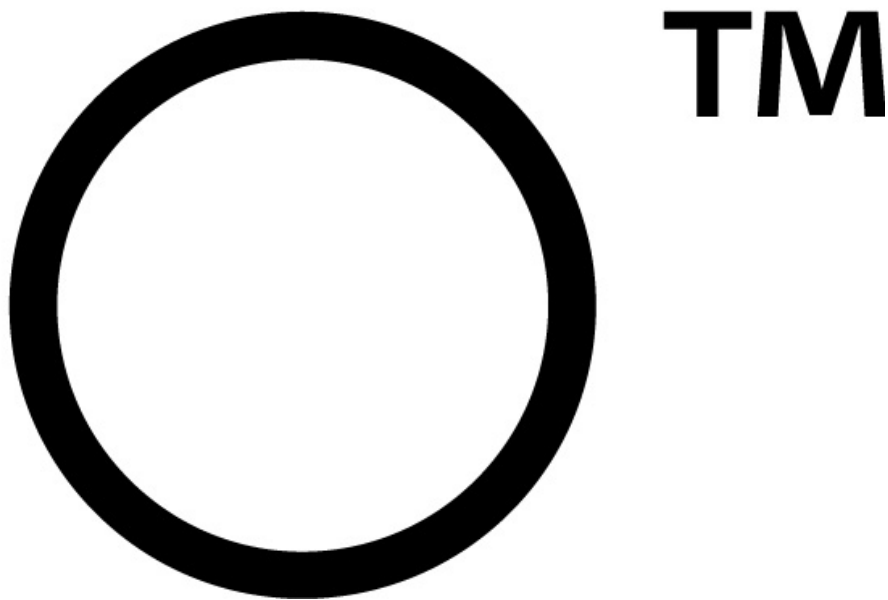
B.L. : « La formation est également un sujet qui nous tient à cœur. Il n'y avait plus d'écoles de pressing. Or ce métier réclame une bonne connaissance des matières et des fibres pour assurer leur détachage. C'est justement notre savoir-faire. Nous avons donc développé notre propre organisme de formation, qui a été validé par l'Etat et certifié Qualiopi, en janvier 2022. Nous pouvons ainsi réaliser des formations diplômantes pour des professionnels du pressing, appelés à travailler dans notre réseau ou ailleurs ».



Quelles ont été vos dernières innovations en matière de techniques de nettoyage ?

B.L. : « Depuis quelques années, on assiste à une très forte concentration du nombre de pressings. Il s'agit historiquement d'un métier d'indépendants, qui l'est resté à plus de 85%. Beaucoup ont dû fermer car leurs propriétaires n'ont pas trouvé de successeur, et que l'activité a décliné du fait de l'essor du casual et, plus récemment, du télétravail. Le vêtement de travail représente en effet de 30 à 50% du volume d'affaires. Ceux qui n'ont pas réussi à diversifier leur activité souffrent. Chez 5àsec, nous avons ouvert notre périmètre, en poussant les catégories maison et casual. Nous avons aussi beaucoup travaillé le CRM (customer relationship management) pour une meilleure connaissance de nos clients. Par ailleurs, nous proposons à nos clients une application pour retrouver facilement leur ticket de façon digitalisée et leur notifications par email ou SMS quand les vêtements sont prêts. Enfin, nous réinvestissons dans nos magasins. Nous avons ainsi rafraîchi nos unités parisiennes en 2021 et nous poursuivons depuis notre plan de rénovation ».





Quelles tendances pour le marché de l'entretien textile professionnel au niveau mondial ?

Pour Peter Wennekes, Président Directeur Général du CINET, « les entreprises de nettoyage de textiles ont d'importants défis à relever ». Selon le CINET (Comité International de l'Entretien du Textile), le marché mondial du nettoyage à sec et de la blanchisserie est passé de 106,2 Md\$ (environ 90 Md€) en 2019 à 104 Md\$ (environ 88Md€) en 2020 soit un taux de croissance annuel composé (TCAC) de -2,1%.

Cette baisse était principalement due au ralentissement économique des pays, en raison de l'épidémie de Covid-19 et des mesures prises pour la contenir. Le marché s'est depuis redressé de 2% en 2021. Des prévisions faisaient initialement état d'un possible TCAC de 5% entre 2021 et 2023 pour atteindre 113 Md\$ (env. 100,5 Mds€). Cependant, l'inflation croissante et la guerre en Ukraine les rendent aujourd'hui très incertaines.

Pourtant, « malgré les difficultés actuelles, nous croyons fermement au futur de l'industrie de l'entretien textile professionnel » indique Peter Wennekes. « Pour autant, les entreprises de nettoyage de textiles au détail doivent relever d'importants défis : créer de nouveaux business modèles et services orientés client, réduire les coûts et augmenter les volumes de façon urgente, répondre aux exigences croissantes en matière de durabilité et faire preuve d'efficacité en termes d'hygiène, qui demeure la priorité numéro un ».

Lors des confinements qui ont nui gravement à la profession, le CINET a mis en avant la praticité des applications mobiles permettant aux clients de commander à distance un service de nettoyage textile ou de blanchisserie, de partager leurs préférences et de demander une livraison.

Le CINET a par ailleurs identifié trois axes de croissance potentiels pour le marché :

1. Développer de nouvelles valeurs pour les clients en matière de praticité, d'hygiène et de durabilité accrues.
2. Répondre à de nouvelles cibles (PME, marché des vêtements de travail, soins aux personnes âgées, génération Y ou étudiants) avec des services spécifiques.
3. Offrir une nouvelle valeur ajoutée aux clients avec des concepts de location de produits de mode ou de réutilisation des textiles.

Depuis le début de la pandémie, le CINET a créé une plate-forme ouverte de coopération internationale pour promouvoir la recherche et le partage de connaissances sur ce nouveau phénomène, avec des membres et des partenaires du monde entier.

En collaboration avec des experts réputés du secteur, il a par ailleurs développé en un temps record des protocoles et des recommandations pour le nettoyage des textiles au détail et les services textiles industriels. Il a aussi mis en ligne des webinaires gratuits pour la profession sur la durabilité, l'hygiène et l'innovation. Un comité d'hygiène consultatif international, intégrant des experts de renom, a enfin été mis en place pour conseiller les professionnels de l'entretien sur ces sujets.

Plus d'info sur les principaux programmes et initiatives du CINET sur WOPCOM



JOCELYN PRACCA

Après plus de 10 ans d'existence en France, le groupe Colporteur Pressing prend un tournant éco-responsable en lançant l'enseigne Frais. Portrait d'une entreprise innovante.

Trois questions à Jocelyn Pracca, fondateur du groupe Colporteur Pressing :
« Notre mission : prolonger la durée de vie du linge et des vêtements, tout en minimisant notre impact environnemental. »



« NOTRE OBJECTIF
AU QUOTIDIEN :
RÉDUIRE,
RECYCLER, RÉUTI-
LISER, RÉPARER. »

Comment avez-vous imaginé votre concept ?

(JC) : « Il y a 10 ans, lorsque j'ai créé Colporteur, mon objectif a été de revoir le modèle opérationnel d'un métier artisanal, le pressing, pour le rendre plus performant économiquement. Nous avons fait le choix de séparer deux compétences : la vente et le savoir-faire métier. Pour cela, nous avons créé un atelier de traitement centralisé où toutes les prestations sont réalisées pour notre réseau de boutiques. Ce modèle opérationnel présente de nombreux avantages : une qualité premium et constante pour nos clients grâce à nos artisans spécialisés à l'atelier, ainsi qu'une gestion simplifiée avec tous nos équipements de nettoyage sous un même toit. Enfin, nous avons développé la vente de services spécialisés en boutique, sans se soucier d'assurer techniquement la prestation, puisqu'il n'y a plus de machines ni d'aspects techniques à gérer en boutique. Nous avons également mis en place une démarche éco-responsable à l'atelier comme la réduction de notre consommation d'eau et d'énergie grâce à des procédés de co-génération, l'utilisation de lessives avec le label écologique l'Ange Bleu ou encore le nettoyage à l'eau qui est privilégié. Enfin, nous nous sommes équipés de machines dernière génération aux meilleures normes environnementales.

Avec le lancement de l'enseigne frais (www.frais.fr) en 2021, c'est cet engagement et ce tournant éco-responsable que nous prenons vis-à-vis de nos clients, en répondant à une nouvelle manière de consommer, plus respectueuse de l'environnement et plus locale. Notre mission est claire : prolonger la durée de vie du linge et des vêtements tout en minimisant l'impact environnemental.

Quels services proposez-vous à votre clientèle ?

JC : « Avec l'enseigne frais, nous avons créé un commerce de proximité éco-responsable dédié au soin du linge et des vêtements. Nous offrons un service de pressing complet et de blanchisserie pour les draps et les couettes, mais aussi des prestations plus particulières comme pour le nettoyage des cuirs, des rideaux ou des tapis. Nous proposons aussi un service de retouche et de cordonnerie, toujours dans cet

Quels sont vos prochains objectifs ?

objectif de réparer, pour réutiliser et donner une seconde vie aux vêtements et aux chaussures. Enfin, nous avons lancé nos propres lessives et nettoyeurs écologiques sous la marque frais ; des produits efficaces, qui respectent la peau, les textiles et l'environnement. Ils sont formulés simplement et sans produits chimiques, avec des ingrédients naturels et bio, conditionnés dans des emballages recyclés et recyclables. Le tout est fabriqué en France, et de manière responsable.

Aujourd'hui, nous comptons 7 adresses à Paris et en région parisienne sous les enseignes Colporteur Pressing et frais ».

JC : « Continuer notre engagement et notre démarche éco-responsable : des emballages avec encore moins de plastique, une amélioration de la réutilisation et du recyclage des consommables, un renforcement de notre politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) pour de meilleures conditions de travail de nos collaborateurs. En tant qu'expert du linge, nous avons la volonté d'être un acteur de la mode responsable. Et ce notamment en aidant et collaborant avec les marques qui cherchent à mieux comprendre l'entretien de nouvelles matières plus respectueuses de l'environnement ou à améliorer les indications d'entretien pour prolonger la durée de vie des vêtements. Fort de la réussite de nos 7 boutiques en succursale Colporteur Pressing et de notre première boutique pilote frais à Levallois, nous lançons l'enseigne frais en franchise. Nous souhaitons ouvrir une quinzaine de boutiques en région parisienne et nous recherchons des entrepreneurs motivés, au profil commerçant et partageant nos valeurs d'éco-responsabilité pour nous rejoindre dans cette belle aventure ! ».





4

LES MARQUES
DE TEXTILE ET
D'HABILLEMENT
FACE À DE NOU-
VEAUX DÉFIS



« LES MARQUES
SONT LES MIEUX
PLACÉES POUR
TRANSMETTRE ET
PROMOUVOIR LES
CONSEILS D'EN-
TRETEN À LEUR
CLIENTÈLE, ASSU-
RANT AINSI LA
DURABILITÉ DE
LEURS ARTICLES. »

Pascale Florant, Secrétaire Générale, COFREET

Les marques de textile et d'habillement face à de nouveaux défis

L'interdiction de l'usage du perchloroéthylène dans les pressings en France et dans quelques autres pays, a eu pour conséquence l'usage par le marché de nouveaux solvants et le développement de la pratique du nettoyage à l'eau. Ces nouvelles tendances engendrent de nouveaux défis pour l'ensemble de la filière textile, mode et habillement, et notamment pour les marques qui ont la responsabilité de l'étiquetage d'entretien de leurs produits. Ce sont elles qui préconisent à leurs clients le mode d'entretien domestique ou professionnel le plus adapté à leurs produits textiles, et qui les conseillent sur la manière d'en maintenir au mieux la qualité, afin d'éviter tout dommage irréversible. Dans ces conditions, la conduite de tests d'entretien selon des méthodes normalisées devient incontournable avant l'étiquetage et la mise en marché des produits textiles.

Le rôle des marques est aussi de répondre aux attentes des consommateurs à la recherche de vêtements au design toujours plus innovant, agréables à porter, mais aussi plus durables, plus faciles d'entretien et moins polluants pour l'environnement. La multiplicité de ces exigences vient également complexifier l'usage et donc l'entretien des produits textiles.

Le comportement d'un produit textile à l'entretien ne dépend pas uniquement de la nature de la ou des fibres choisie(s) pour le réaliser. Il convient de prendre en compte l'ensemble de cet article, qui peut comporter des triplures, des thermocollants, des doublures, des empiècements de différentes natures textiles, des accessoires, sans oublier des coloris très distincts. Ces assemblages de pièces et ces mélanges de matériaux et teintes réagissent différemment selon les types d'entretien. Il est par conséquent primordial d'effectuer des tests avant la mise sur le marché du produit. D'où l'importance de connaître les propriétés de chaque étape de l'entretien, du procédé de nettoyage professionnel envisageable et particulièrement des différents solvants utilisés dans le cas du nettoyage à sec.

Pour déterminer les instructions d'entretien pour chaque produit textile, par l'intermédiaire des 5 symboles, le COFREET recommande aussi à ses marques adhérentes d'effectuer les tests selon des méthodes normalisées par l'ISO, que ce soit pour les procédés d'entretien domestique ou pour ceux de l'entretien professionnel à sec ou à l'eau.

Dans le cadre de ce guide, nous nous concentrons sur l'entretien professionnel.

Les acteurs de la filière se réunissent pour avancer ensemble

Peu informées sur le processus de suppression et de remplacement du perchloroéthylène et en particulier sur les produits de substitution, les marques ont rapidement fait part de leurs inquiétudes auprès du COFREET. Au cœur de leurs interrogations : que doivent-elles préconiser sur l'étiquette d'entretien de leur produit, à leurs clients, pour un entretien professionnel sans faille ?

Pour répondre à leurs interrogations et les aiguiller, le COFREET, avec la collaboration de la FFPB (Fédération Française des Pressings et Blanchisseries) et du CTTN (Institut de Recherche sur l'Entretien et le Nettoyage), a constitué dès janvier 2016 un groupe de travail sur l'entretien professionnel des textiles. Objectif : réunir différents acteurs de la filière autour d'une même table pour travailler concrètement à des réponses à apporter aux marques.

Actif jusqu'en novembre 2022, ce groupe de travail interprofessionnel s'est réuni une à deux fois par an, avec l'ambition d'apporter une vision globale des évolutions de l'entretien textile professionnel et d'accompagner les professionnels du secteur dans leurs décisions d'étiquetage d'entretien. Au fil du temps, le nombre de participants a augmenté et les sujets se sont élargis à l'entretien professionnel des textiles enduits et thermocollés, et également aux produits en fourrure et en cuir, avec le but de toujours répondre au mieux aux différentes problématiques rencontrées par les adhérents du COFREET.

Des séminaires ouverts à l'ensemble de la filière

Riches des premières réunions de ce groupe de travail, le COFREET et la FFPB ont organisé un séminaire sur le sujet en avril 2018 à Paris, réunissant adhérents, textiliens et partenaires. Orchestrée sous la présidence de Yann Balguerie, alors président du COFREET, la matinée s'est déroulée avec l'intervention de la FFPB, du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, du CTTN et s'est clôturée par une table ronde réunissant trois marques adhérentes du Comité. Ces dernières se sont exprimées sur les stratégies qu'elles mettent en œuvre, les tests préalables qu'elles effectuent et l'étiquetage à privilégier pour éviter - ou tout du moins minimiser - les risques de dommages des produits textiles lors de leur entretien en particulier professionnel.

Cet événement a donné suite à d'autres interventions du COFREET, alors invité par des adhérents et partenaires. Ce fut le cas en octobre 2018 à Marc-en-Bareuil, à l'invitation de Clubtex, ou à Lille à l'invitation du Laboratoire Textile Bureau Veritas. En février 2019, une cinquantaine de personnes se sont également réunies à Lyon sous l'égide d'UNITEX, l'antenne de l'UIT (Union des Industries Textiles) en région Auvergne Rhône-Alpes.

Au total, plus de 130 personnes ont été sensibilisées et informées sur la question de l'entretien professionnel des textiles en cette période majeure d'évolution et de transition technologique des procédés d'entretien professionnel. Des informations ont aussi été transmises de façon collective aux adhérents du COFREET via une newsletter. Tandis que de nombreuses consultations individuelles ont été effectuées auprès des marques, avec notamment des rendez-vous sur mesure, sur site.

Toutes ces initiatives ont permis de réunir et d'associer dans une même réflexion trois parties qui échangeaient trop peu entre elles et qui parfois même ne se connaissaient pas : les textiliens, les marques et les pressings. Les textiliens ont encore mieux compris la nécessité d'informer les marques sur les fibres utilisées par leurs soins, leur donnant ainsi la possibilité d'éclairer à bon escient le consommateur via un étiquetage adapté ; ce qui permet bien sûr aux pressings d'entretenir comme il se doit les produits, préservant ainsi leur qualité.

Le COFREET a lui-même réalisé une campagne d'information du consommateur en 2021, via des communiqués et vidéos (Presse, YouTube, Instagram et sur son site en propre). L'idée était de faire passer un message clair au consommateur : lorsqu'il se rend dans un pressing, il a affaire à un véritable expert, qui peut lui faire découvrir ce qui se passe derrière le comptoir, avec une sensibilisation aux pratiques de nettoyage professionnel à sec et à l'eau, etc.





Trois questions à Pascale Florant, Secrétaire Générale du COFREET et du GINETEX

« LES MARQUES
TEXTILES TOUT
COMME LES PRESSINGS
CONSIDÈRENT DE PLUS
EN PLUS L'IMPORTANCE
DE LA DURABILITÉ
DES TEXTILES. »

Suite à l'interdiction
du perchloroéthylène
en France, quelles
recommandations
faites-vous aux
marques textiles ?

Pour les marques textiles, les conseils d'entretien, via les cinq symboles, dépendent du niveau de fragilité du produit mais aussi de la nature de la fibre. Il est donc à la fois indispensable d'effectuer des tests et de connaître les propriétés des différents solvants utilisés pour ces nettoyages professionnels. Dans ce contexte, le COFREET recommande aux marques d'effectuer des tests, en nettoyage à sec et en nettoyage à l'eau, dans les pressings ou en laboratoire, car l'étiquetage d'entretien de leurs produits textiles est de leur responsabilité. Le symbole P (perchloroéthylène, solvants alternatifs au perchloroéthylène, et les hydrocarbures), ainsi que le symbole F (hydrocarbures seulement), sont et resteront à disposition des marques. Car effectivement, si le décret d'interdiction est applicable en France, d'autres pays dans le monde peuvent aujourd'hui encore utiliser le perchloroéthylène. Enfin, représenté par le symbole W, le nettoyage professionnel à l'eau permet de traiter entre 60 et 80 % des produits textiles. Il s'adapte très bien aux textiles synthétiques tels que le polyester. Cependant, certaines fibres telles que la laine, la soie ou encore l'acétate restent vulnérables au traitement à l'eau. Il est important de noter que dans la norme ISO 3758-2012, lorsque le nettoyage professionnel à l'eau est interdit, le symbole W doit apparaître barré sur l'étiquette d'un produit. En l'absence d'un tel symbole barré, le nettoyage professionnel à l'eau est autorisé.

Comment
sensibilisez-vous
l'ensemble de la
filière aux nouveaux
enjeux de l'entretien
textile ?

Un groupe de travail a été lancé à notre initiative en collaboration avec la FFPB (Fédération française des pressings et blanchisseries) en tant que partenaire, le CTTN (Institut de Recherche sur l'Entretien et le Nettoyage) et les représentants de marques textiles (nos adhérents) et de pressings. Nous avons initié des événements pour aller à la rencontre de tous les acteurs de l'entretien textile, avec nos adhérents, les marques de linge de maison et d'habillement. L'objectif est de travailler tous ensemble sur ces questions d'entretien professionnel. Nos métiers sont interconnectés. Ce Guide dresse un point sur toutes les actions

Quelles sont les responsabilités des marques en matière d'entretien textile selon vous ?

qui ont déjà été menées, ainsi qu'en matière de développement durable avec, par exemple, notre initiative *clevercare.info*. En effet, un vêtement bien entretenu va durer plus longtemps. Nous avons aussi entrepris une démarche pédagogique vis-à-vis du grand public qui ne connaît pas bien l'expertise des pressings, ni les différentes techniques d'entretien qui s'y pratiquent. Lorsqu'une marque préconise l'entretien par un professionnel, elle invite son client à s'y rendre pour éviter tout dommage irréversible du produit.

Dans la réglementation, c'est la marque qui est responsable de son étiquetage d'entretien textile. C'est auprès de celle-ci que le client reviendra en cas de problème. Les marques sont les mieux placées pour transmettre et promouvoir les conseils d'entretien à leur clientèle, assurant ainsi la durabilité de leurs articles. En plus d'une étiquette bien renseignée, nous leur conseillons d'informer leur client, par exemple au moment de l'achat, sur la nécessité de conserver cette étiquette sur le produit. Cette dernière est en quelque sorte la carte d'identité du vêtement. Or, selon l'enquête « L'étiquette d'entretien textile et les Européens » menée par le GINETEX avec IPSOS en 2023, sur les 72% d'européens déclarant qu'ils n'achèteraient pas de vêtements sans étiquette d'entretien, 65% d'entre eux les découpent hélas encore, systématiquement ou de temps en temps. Un produit textile sans étiquette d'entretien court le risque de dommages suite à un entretien inapproprié.

Nous suggérons aussi aux marques de sensibiliser leurs consommateurs au code d'entretien via les symboles, ainsi qu'au logo *clevercare.info* que nous leur proposons d'apposer juste en dessous de nos symboles d'entretien, pour ainsi préserver les vêtements et mieux les recycler.

Dans le cadre des démarches d'économie circulaire et des projets de développement durable, les marques sont de plus en plus sensibilisées et concernées par ces enjeux environnementaux. Le COFREET est désormais régulièrement en contact avec leur direction en charge des projets RSE.

Amorcé par la démarche de la créatrice Stella McCartney dès 2014 puis avec la COP21, le mouvement s'amplifie depuis 2016. Nous avons alors lancé une campagne de communication, produit une bande dessinée, une vidéo... Depuis, des marques textiles ont lancé des initiatives. Les pressings initialisent doucement leurs premières actions en ce sens également. S'il n'existe pas de pressing « vert », ils ont un rôle essentiel à jouer en prenant soin des articles textiles et en leur permettant ainsi de vivre plus longtemps. Là encore, je rappellerais l'enquête du GINETEX qui montre que la durabilité des vêtements est une préoccupation majeure pour les Européens. Interrogés sur les raisons qui les poussent à respecter ces consignes, deux personnes interrogées sur trois citent parmi leurs deux premières motivations, le souci de conserver leur vêtement le plus longtemps possible.





5

NETTOYAGE
À SEC
OU À L'EAU

NETTOYAGE À SEC OU À L'EAU : QUEL CHOIX POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ENTRETIEN ET LES FABRICANTS DE PRODUITS TEXTILES ?

Eclairage avec
Frédéric Pagerey,
Directeur général
du CTTN - Institut
de Recherche
sur l'Entretien
et le Nettoyage

Avant l'interdiction totale du perchloroéthylène sur le territoire français en milieu urbain, en janvier 2022, les organismes de recherche et ingénieurs chimistes se sont penchés sur l'élaboration de nouveaux procédés et ont mis au point des solutions alternatives (nouveaux solvants et nettoyage à l'eau). En France, la profession de l'entretien textile s'est, pour sa part, majoritairement tournée (à 60% environ) vers le nettoyage professionnel à l'eau. Mais ce n'est pas toujours sans risque pour certains textiles, ni sans impact environnemental.

L'évolution de la réglementation environnementale applicable aux pressings avec l'interdiction progressive du perchloroéthylène entre 2012 et 2022 en milieu urbain, a redistribué les cartes dans le domaine des technologies de nettoyage professionnel des vêtements et articles textiles. Des solvants alternatifs ont été lancés sur le marché dont les hydrocarbures (dits aussi KWL). « Il en existe plusieurs, mais ce sont tous des solvants pétroliers, de la même famille. Ils sont connus et utilisés dans d'autres pays, depuis plus de 25 ans, notamment en Allemagne et aux Etats-Unis. Quelques exploitants hexagonaux ont commencé à les utiliser depuis le milieu des années 90 », souligne Frédéric Pagerey. L'organisme qu'il dirige (voir sa présentation au chapitre 4) est reconnu comme un expert incontournable en matière de normalisation (matériels, essais textiles, procédés). Il effectue notamment et quotidiennement de nombreux tests de qualification de matières et articles textiles à l'entretien, pour l'industrie textile et la confection, selon des procédés professionnels, industriels et domestiques.

Les solvants alternatifs ont leurs propres caractéristiques

Les machines de nettoyage à sec fonctionnent sur le principe du circuit fermé, quel que soit le solvant utilisé qui est recyclé in situ à plus de 99,5 %. « Le perchloroéthylène, ininflammable, appelé aussi tétrachloroéthylène ou encore PCE, est un solvant chloré. Considéré comme très volatil dans le cadre du nettoyage à sec, il est classé CMR (cancérogène probable, de catégorie 2 selon le règlement CE n° 1272/2008). En revanche, le séchage et la distillation peuvent s'effectuer sans les risques liés aux notions de point d'éclair et de limite inférieure d'explosivité (LIE), qui caractérisent les solvants alternatifs. Ces derniers (voir la liste ci-après des solvants autorisés) ne sont ni chlorés, ni considérés comme cancérogènes, et sont 20 à 100 fois moins volatils (pressions de vapeur à

20°C de l'ordre de 18 à 60 Pascals, contre 1900 Pascals pour le PCE), ce qui limite considérablement le risque d'exposition des opérateurs. En revanche, ils sont tous considérés comme « combustibles », selon le classement européen en vigueur. C'est-à-dire qu'ils se caractérisent par un point d'éclair, élevé pour ces solvants (supérieur à 60°C). Les fabricants ont donc dû adapter les machines de nettoyage à sec pour les sécuriser : distillation sous vide pour réduire la présence d'oxygène et déconcentration des vapeurs de solvants au séchage. Le procédé de nettoyage implique une maîtrise adéquate des températures », indique Frédéric Pagerey. Les phases de séchage, plus longues qu'avec le PCE, de l'ordre de 10 à 15 minutes, se déroulent aussi à des températures un peu plus élevées. Avec leurs circuits de séchage plus volumineux et la distillation sous vide, notamment, ces machines sont aussi plus onéreuses.

Les organismes comme les Agences de l'eau, les CARSAT*, le RSI** pour les exploitants qui n'emploient aucun salarié, et l'ADEME*** ont alloué des aides à l'investissement et ce, en subventionnant plus largement (cumul possible des aides sous certaines conditions) le nettoyage professionnel à l'eau, aussi appelé aqua-nettoyage. Autre avantage : cette technique permet de s'affranchir de la réglementation environnementale applicable aux installations de nettoyage à sec (ICPE), qui est assez contraignante. Enfin, l'investissement dans ce procédé est moins onéreux en comparaison d'une machine de nettoyage à sec à solvant alternatif. Ces différents facteurs ont incité une majorité des exploitants de pressings à privilégier le nettoyage professionnel à l'eau.

CARSAT* : caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
RSI** : régime social des indépendants
ADEME*** : agence de la transition écologique

L'aqua-nettoyage : largement adopté mais pas adapté à toutes les fibres

Apparue il y a plus de 25 ans, cette technique, bien qu'utilisant de l'eau, n'est pas équivalente à un lavage de type ménager ou à celui pratiqué en blanchisserie. Les procédés d'aqua-nettoyage, basés sur différentes marques, gammes de produits (mouillants, détergents, apprêts, protecteurs de fibres, agents de finition...) et matériels (laveuse-essoreuse et séchoir à tambour), présentent eux aussi une grande diversité. De nouveaux acteurs sont arrivés sur le marché, en proposant du « dry to dry » en nettoyage à l'eau (machines de type lavante-séchante, tout-en-un, dont certaines en circuit fermé). « L'aqua-nettoyage apparaît aux yeux de certains exploitants comme relevant d'une technologie plus simple que le nettoyage à sec. Il est vrai qu'en comparaison, une machine de nettoyage à sec est nettement plus complexe technologiquement parlant. L'aqua-nettoyage est aussi plus sobre en termes de consommations par cycle », explique Frédéric Pagerey.

Comme leurs clients, les exploitants de pressings sont aussi sensibles à un argumentaire écologique développé par les promoteurs de l'aqua-nettoyage. « Or, pour effectuer une comparaison rigoureuse des consommations, il faudrait exprimer celles-ci sous la forme de ratios, avec, au dénominateur, la quantité d'articles textiles effectivement introduite dans la machine dans la réalité des contraintes d'exploitation : le tri, avec le choix des programmes, a en effet une très grande importance en aqua-nettoyage. En ce qui concerne les produits utilisés et les rejets d'eaux usées, sur le plan écologique, l'aqua-nettoyage n'est pas neutre : rejet d'eaux usées comportant des résidus de produits lessiviels, des fibres de différentes natures parmi lesquelles on risque fort de trouver aussi des fibres microplastiques », précise Frédéric Pagerey.

De plus, la qualité du service rendu aux clients peut ne pas toujours être au rendez-vous, en raison du comportement à l'eau de certaines matières. C'est le cas notamment de la laine, fibre protéique. « Pour faire face à ce problème, dès les années 90, ont été développés des produits détergents très doux, à pH neutre, des apprêts et des séchoirs à tambour permettant de programmer un séchage partiel (« défoulage »). Le séchage à plat, à l'air libre, est recommandé pour certains vêtements délicats », explique Frédéric Pagerey.

Cependant, la technologie de l'aqua-nettoyage a progressé de manière incontestable, vis à vis des propriétés des produits lessiviels, mais aussi dans la conception des matériels et leur souplesse d'utilisation et de programmation. Avec les nouvelles habitudes vestimentaires et la tendance « sportswear », les pressings utilisant le nettoyage à l'eau parviennent à traiter la plupart des articles qui leur sont confiés.

L'évolution de la composition des vêtements et articles textiles de certaines gammes et qualités (fibres mixtes : polyester/laine, par exemple, ou polyester/coton, fibres de coton, synthétiques, etc.) justifie ce procédé. Mais la situation devient parfois critique, en particulier pour l'entretien de certains articles plus délicats. « Nettoyer efficacement signifie que deux objectifs soient satisfaits : enlèvement de salissures et préservation de l'intégrité de l'article. Le repassage postérieur à l'aqua-nettoyage sur des produits constitués de fibres naturelles, protéiques en particulier, et/ou de certaines fibres artificielles, demande davantage de temps et d'application pour des résultats qui parfois, ne sont pas pleinement satisfaisants. Or, les enjeux pour les pressings portent sur la satisfaction du client, incluant le délai de la prestation, mais aussi les coûts de production et la rentabilité. En effet, l'exploitation doit être pérenne ». Dans ce contexte, l'aqua-nettoyage ne peut remplacer totalement le nettoyage à sec pour le traitement des vêtements constitués de fibres protéiques, notamment. Certains exploitants se sont donc équipés des deux procédés ou bien sous-traitent le nettoyage à sec d'une partie des vêtements qui leur sont confiés.



Quels sont les principaux solvants alternatifs autorisés ?



- **Les Hydrocarbures** (dits aussi KWL). S'il en existe plusieurs, ce sont tous des solvants pétroliers, de la même famille. Ils sont connus et utilisés dans d'autres pays depuis plus de 25 ans, notamment en Allemagne et aux Etats-Unis. Quelques exploitants hexagonaux ont commencé à les utiliser dans le milieu des années 90. Ces solvants sont adoptés en majorité (plus de 70%) par les exploitants ayant choisi de conserver le nettoyage à sec.

- **Le Décaméthylcyclopentasiloxane** (appelé couramment D5). Il s'agit d'une molécule à part entière comportant du silicium ($C^{10}H^{30}O^{-5}Si^5$), une chaîne hydrocarbonée, combinée à des atomes de silicium et d'oxygène. On dit souvent qu'il s'agit d'un solvant siliconé. Son utilisation comme solvant en nettoyage à sec est conditionnée à l'adhésion à une franchise spécifique, pour des raisons contractuelles entre le franchiseur et le détenteur d'un brevet. Il est utilisé depuis près de 20 ans par des exploitants, notamment en Amérique du Nord.

Mais ces solvants ont un pouvoir dégraissant sensiblement plus faible que celui du PCE. D'autres solvants ont donc été développés plus récemment :

- **Le Solvon K4** est un hydrocarbure oxygéné, dont le nom chimique est « dibutoxyméthane ». Il correspond à un procédé de nettoyage à sec développé par KREUSSLER GmbH (société aussi présente sur le marché de l'aqua-nettoyage et de la blanchisserie de collectivités). Celle-ci propose également des produits spécifiques (pré-brossage et détachage préalable) et un renforteur de nettoyage (additif tensioactif introduit avec le solvant, dans la machine). L'ensemble est désigné par le vocable commercial : « System K4 ».

- **L'Hi-Glo**, qui consiste aussi en un mélange hydrocarbure - éther de propylène glycol. Développé par COLE & WILSON, il vient compléter sa gamme de produits et procédés « Gentle Care », en plus de ce que propose cette marque pour l'aqua-nettoyage, par exemple.

- **INTENSE** : il s'agit aussi d'un solvant multi-composés de même type que le mélange précédent, développé par SEITZ.

- **SENSENE** : à nouveau un solvant multi-composés, basé sur un hydrocarbure en mélange avec un alcool modifié, développé par SAFECHM.

Entretien professionnel à l'eau et en milieu solvant (« à sec ») : avantages et inconvénients

Le nettoyage professionnel « à sec » et « à l'eau » sont deux procédés d'entretien avec chacun leurs atouts et leurs faiblesses. Chacun d'eux est utilisé dans des situations particulières et pour des textiles spécifiques que les professionnels de l'entretien connaissent et maîtrisent.

Pour ces raisons, il est essentiel pour les marques de réaliser des tests au préalable à partir de ces deux procédés (« à sec » et « à l'eau ») pour tous les types de matières textiles qu'elles sont amenées à utiliser pour confectionner leurs produits.

En termes de nettoyage à sec, le CTTN met à jour l'inventaire des solutions, compare les performances des différents solvants en termes de pouvoir dégraissant, de la nécessité ou non d'un prétraitement, etc. Il apporte quelques indicateurs qualitatifs sur la préservation des articles textiles et vêtements disponibles. Ces données ont été publiées dans sa revue ETN et sont disponibles sur son site Internet.

Le CTTN a également réalisé des études de terrain et recolté des retours d'expérience auprès de professionnels utilisant les principaux solvants et différentes configurations de machines (ma-



chines en plein bain avec distillateur, sans distillateur ni chaudière additionnelle, sans distillateur mais avec chaudière additionnelle ou encore à pulvérisation sans distillateur). Il a mis en évidence leurs performances et effets sur la préservation des articles textiles par rapport au nettoyage au perchloroéthylène.

Dans les grandes lignes, les principaux avantages et inconvénients des procédés de nettoyage à l'eau et de nettoyage en milieu solvant sont les suivants (pour obtenir plus de détails concernant le comportement des fibres et articles textiles, se reporter au chapitre 9)

A - Le nettoyage à l'eau

En matière d'installations :

- Une installation plus aisée pour l'entrepreneur, qui n'est pas soumis aux contraintes de la réglementation ICPE, et des investissements moindres ;
- L'absence de manipulation de solvants et de risque d'exposition à ceux-ci.

En matière de technologie de nettoyage :

- Le nettoyage professionnel à l'eau permet de traiter une grande partie des articles textiles confiés aux pressings aujourd'hui ;
- Une bonne adaptation aux matières synthétiques, comme le polyester et les mélanges de fibres, ou encore au coton dans de nombreux cas ;
- De bons résultats pour traiter certaines salissures dites maigres : protéiques, tanniques ;
- Moins de risques de dégradation concernant la plupart des accessoires ;
- Souplesse d'utilisation : possibilité de pratiquer un lavage de type blanchisserie pour certains articles (ex : draps, linge de toilette, ...).

Parmi les inconvénients du nettoyage à l'eau, on relève :

- Des risques d'altération concernant les fibres d'origine animale, notamment : risque de retrait et feutrage de la laine, risque de décoloration sur la soie et de froissage de celle-ci. Sur le lin, retrait et froissage marqué, risque de décoloration ;
- Des résultats souvent insuffisants sur les salissures grasses ;
- Un froissage et des distorsions plus marquées, notamment sur des pièces confectionnées comme des vestes ou des manteaux, par exemple, d'où la nécessité d'une finition accentuée ;
- Rejets d'eaux usées plus ou moins chargés ;

Conclusion :

Le nettoyage à l'eau nécessite une très bonne connaissance des fibres et de la confection, et un grand savoir-faire, notamment en finition.



Parmi les avantages du nettoyage à l'eau, on relève :

B - Le nettoyage en milieu solvant (nettoyage à sec)

En matière de technologie de nettoyage :

- Le nettoyage professionnel en milieu solvant permet de traiter une grande partie des articles textiles, notamment les articles les plus délicats, constitués de fibres animales et confectionnés ;
- Une bonne adaptation à diverses autres fibres ou mélanges de fibres ;
- De bons résultats de nettoyage lorsqu'il s'agit de dégraisser, d'éliminer les salissures de contact ;
- Des capacités de chargement généralement plus élevées, en particulier pour les articles délicats ;
- Un séchage complet systématique ;
- Un froissage limité et une finition facilitée ;
- Une productivité relativement élevée ;
- Des résidus (salissures, résidus de produits détergents, fibres résiduelles, fibres microplastiques) confinés.

Parmi les inconvénients du nettoyage à sec, on relève :

- Une installation plus complexe, avec une réglementation spécifique (ICPE) à respecter ;
- Une manipulation et une gestion du solvant, avec un risque d'exposition en cas d'incident ;
- Des consommations par cycle assez élevées ;
- Traitement spécifique des résidus de distillation par des unités spécialisées.
- Non adapté aux taches maigres, sans renforceur de nettoyage (produit additif) ;
- Relativement peu adapté au linge de maison en général ;
- Les textiles enduits sont souvent très délicats à traiter en nettoyage à sec quel que soit le solvant utilisé ;

En conclusion :

Le nettoyage à sec, bien qu'étant plus complexe techniquement et en termes d'installation, offre un résultat optimal concernant le traitement de nombreux articles et vêtements les plus délicats, en facilitant le travail de finition et ce, avec une bonne productivité.



Parmi les avantages du nettoyage à sec, on relève :



6

RÈGLEMENTA-
TION ET
NORMALISATION:
UN CADRE LÉGAL
À RESPECTER



Pour commercialiser leurs produits textiles, les marques doivent se référer aux réglementations de l'ensemble de leurs pays d'exportation. Celles-ci sont parfois harmonisées, comme c'est le cas au niveau européen grâce au Règlement UE 1007/2011, relatif aux dénominations des fibres textiles et à l'étiquetage des produits textiles. Toutefois de nombreux pays disposent encore d'une réglementation propre qui liste les informations obligatoires à mentionner sur le produit.

Chaque pays intègre, pour la plupart, des normes volontaires ou obligatoires, au sein de leur règle-

mentation nationale. Ces normes, publiées par l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), jouent un rôle important dans l'harmonisation des règles au niveau international.

Evolutives, les normes sont régulièrement révisées pour faire face aux changements et aux évolutions du marché. C'est le cas de la norme ISO 3758 : 2012 qui vise à harmoniser les symboles d'entretien dans le monde entier, et de la norme ISO 3175 qui décrit les méthodes d'évaluation et d'essai pour l'entretien professionnel des textiles.

La norme NF EN ISO 3758 « Code d'étiquetage d'entretien au moyen de symboles » établit les symboles graphiques pour le marquage d'entretien des textiles

Le système d'étiquetage d'entretien à l'aide de symboles du GINETEX est à l'origine de la norme internationale ISO 3758 sous le nom de « Textiles - Code d'étiquetage d'entretien au moyen de symboles », reprise par la norme européenne. Ces normes qui visent à harmoniser les symboles dans le monde entier résultent d'un accord entre le GINETEX, en tant que propriétaire des marques, et l'ISO (Organisation internationale de normalisation).

La norme ISO 3758 établit un système de symboles graphiques destinés au marquage des articles textiles, en donnant des informations sur le traitement le plus sévère possible sans détérioration irréversible de l'article pendant son entretien. Elle précise aussi l'utilisation de ces symboles dans l'étiquetage d'entretien. Les traitements domestiques comme le lavage, le blanchiment, le séchage et le repassage sont pris en considération tout comme les traitements d'entretien professionnels des textiles, par nettoyage à sec ou nettoyage à l'eau. L'ISO 3758 s'applique à tous les articles textiles tels qu'ils sont livrés aux consommateurs.

Le 6 décembre 2023, au terme d'une longue période de révision, la norme ISO 3758:2023, Textiles - Code d'étiquetage d'entretien utilisant des symboles, a été publiée par l'ISO. Cette 4ème édition annule et remplace la 3ème édition (ISO 3758 :2012), qui a fait l'objet d'une révision technique. La norme ISO 3758 :2023 porte entre autres sur l'usage maintenu du symbole d'entretien P pour l'usage des solvants alternatifs au perchloroéthylène, et de ce dernier lorsqu'il est encore utilisé (selon les pays). Ce symbole P autorise à présent les pressings à utiliser plusieurs types de solvants incluant les solvants alternatifs au perchloroéthylène, le perchloroéthylène dans les zones ou pays l'autorisant et les hydrocarbures (processus d'entretien textiles professionnel sym-

bolisé par le symbole F). Cette 4ème révision prend également en compte les résultats de la révision de la norme de tests d'entretien professionnel ISO 3175 (voir plus loin). Par ailleurs, deux nouveaux symboles d'entretien ont été introduits : un premier pour le lavage à la main à température ambiante, et un second pour le repassage sans vapeur. Ces éléments viennent enrichir et compléter la norme ISO 3758 :2023.

La norme ISO 3175 : un repère pour les marques

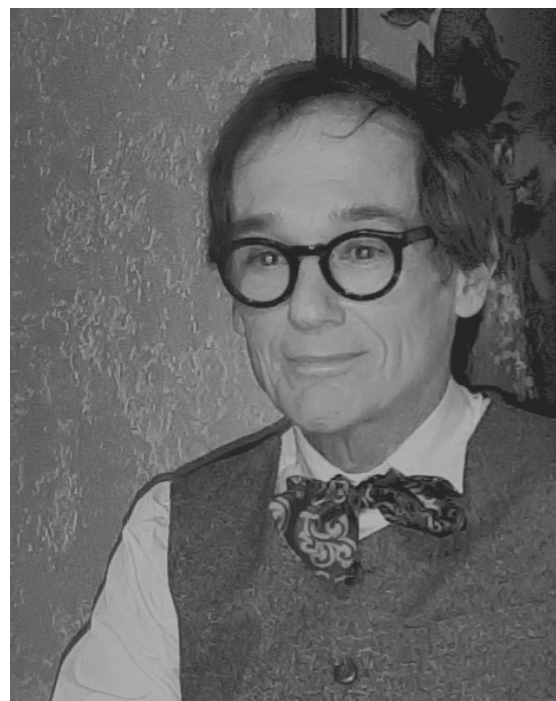
Les différentes parties de la norme ISO 3175 décrivent pour leur part les méthodes d'évaluation et d'essai pour l'entretien professionnel des textiles : le nettoyage à sec et le nettoyage à l'eau des étoffes, des vêtements et la finition.

Toutes les marques peuvent s'y référer. Avant de procéder à l'étiquetage de leurs produits textiles, il leur est vivement recommandé d'effectuer des tests sur leurs produits, à la fois en nettoyage à sec et en nettoyage à l'eau, en suivant ces méthodes de test. Des travaux de révision de cette norme ont été menés entre 2018 et 2020 au niveau de l'ISO pour intégrer l'évolution des méthodes d'essais en lien avec les nouveaux procédés de nettoyage. Les experts se sont d'abord concentrés sur deux solvants alternatifs parmi les plus anciens sur le marché (D5 et Solvon K4). La nouvelle version de la norme comporte désormais six parties.

JEAN - PHILIPPE DAYDE

Trois questions à Jean-Philippe Dayde, Manager Qualités Matières Production chez Agnès B.
« Nous testons toutes les matières avant la confection des vêtements. »

Passionné par les tissus depuis près de 40 ans, Jean-Philippe Dayde apporte aussi ses conseils éclairés aux fournisseurs matières et aux personnels des ventes de la marque de mode Agnès B.



« NOUS TESTONS
TOUTES LES MA-
TIÈRES AVANT LA
CONFECTION DES
VÊTEMENTS. »

Comment vous assurez-vous de la qualité des matières chez agnès b ?

Une fois ces tests réalisés, comment apposez-vous les symboles d'entretien ?

Les équipes de vente en magasin sont-elles également formées pour conseiller les clients ?

JPD : « Une fois les matières sélectionnées par Agnès, je les teste pour vérifier comment réagit la structure des fibres, j'analyse les résistances mécaniques ainsi que la résistance des colorants en toutes situations au porté. C'est une démarche à la fois sensorielle et technique. Au préalable, les fournisseurs m'adressent des fiches techniques que j'analyse pour anticiper les problèmes, et pour éventuellement leur proposer des process d'amélioration Qualité. Je peux ainsi les conseiller en amont pour la sélection de la matière. Ils m'envoient généralement 1,5 mètre de tissus par coloris prélevés en production afin de les tester. 100% de nos matières dont les étoffes, accessoires, cuirs, jerseys et mailles sont testées en interne pour en garantir leur excellence. »

JPD : « Les codes d'entretien que nous préconisons sont parfois bien différents de ceux des fabricants. Je les adapte lors des tests selon la réaction des étoffes et les composants des articles. Par exemple, pour une veste, il faut que les épaulettes et la doublure soient lavables dès lors que la matière principale est lavable. Ces codes sont extrêmement importants pour guider les client(e)s. Nous avons mis au point un brief matières et codes d'entretien, il y a un peu plus de quatre ans, distribué aux boutiques. Il rappelle les origines des différentes matières, fait l'anthropologie des tissus et leur technique. Je les présente aux directeurs et directrices de magasin à chaque nouvelle collection afin de les aider à accompagner les client(e)s. Un petit livret est également distribué à nos client(e)s afin de les guider sur l'entretien de leurs achats. »

JPD : « La durabilité du vêtement fait partie des arguments de vente et si un client ne suit pas les recommandations qui lui ont été préconisées pour l'entretenir, la réclamation pour un article dégradé peut être irrecevable. Nous donnons au personnel de vente beaucoup de supports, et les accompagnons pour qu'ils acquièrent cette culture du tissu. »

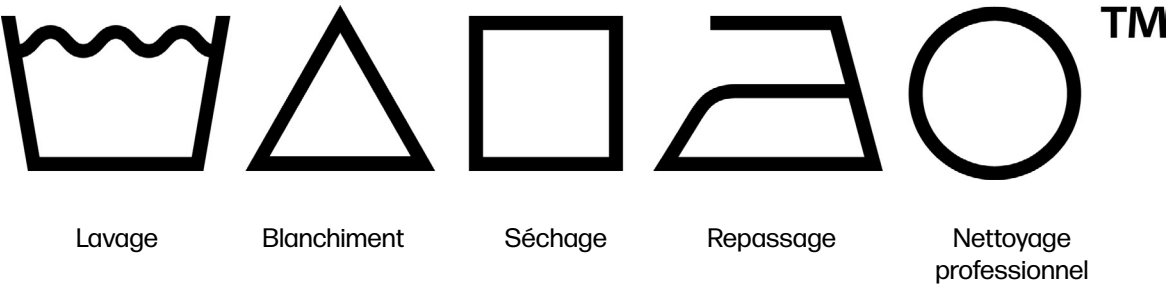


7

DES SYMBOLES
NORMALISÉS AU
NIVEAU INTER-
NATIONAL POUR
L'ENTRETIEN ET
LA DURABILITÉ
DES TEXTILES

Les symboles d'entretien et la norme NF EN ISO 3758

Les symboles d'entretien du GINETEX et du COFREET sont définis par la norme internationale NF EN ISO 3758 (susceptible d'évoluer, comme toute norme). Ils sont destinés au marquage des articles textiles afin de donner des informations aux consommateurs comme aux professionnels, quant au traitement le plus sévère possible, sans que l'entretien ne puisse engendrer des détériorations irréversibles des articles textiles. Ce guide se réfère donc à la norme ISO 3758 :2023.



Les symboles d'entretien du GINETEX et du COFREET prennent en considération l'entretien ménager au travers des procédés suivants : lavage, blanchiment, séchage et repassage.

L'entretien professionnel, couvert par la norme NF EN ISO 3758, correspond au nettoyage à sec (milieu solvant) et au nettoyage à l'eau.

Il est toutefois admis que les informations fournies par les symboles d'entretien liés aux traitements ménagers, renseignent également les professionnels (voire les blanchisseurs, même s'ils ne couvrent pas les procédés d'entretien industriels).

Descriptifs graphiques complémentaires

En complément des cinq symboles de base, des descriptifs complémentaires sont définis pour apporter certaines précisions :

Barre et double barre :

Traitement modéré : la barre placée sous le symbole signifie que le traitement appliqué doit être modéré par rapport au traitement indiqué par le même symbole, par exemple par une agitation réduite des articles textiles.



Traitement très modéré : la double barre placée sous le symbole signifie que le traitement appliqué doit être très modéré par rapport au traitement indiqué par le même symbole, par exemple par une agitation très réduite des articles textiles.



Les points : température de traitement

Les points (1 point, 2 points ou 3 points) servent généralement à définir le niveau de température du traitement, associé aux symboles de séchage (jusqu'à 2 points) et de repassage et pressage (jusqu'à 3 points). Les niveaux de température sont définis ci-dessous, en fonction du type de traitement : séchage ou repassage et pressage.



Températures de lavage

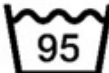
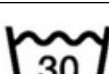
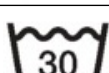
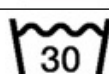
Les températures de lavage sont généralement indiquées par un nombre exprimé en degrés Celsius. En complément, des points (jusqu'à 4 points) peuvent être utilisés avec le symbole de lavage, en même temps que les températures de lavage exprimées en degrés Celsius (°C), pour donner une information maximale sur les températures.

Traitement interdit

La « croix de Saint-André » placée sur un ou plusieurs des cinq symboles de base, indique que le traitement correspondant ne doit pas être appliqué.



Déclinaison des symboles d'entretien

Symbole	Procédé de lavage
	Température maximale 95°C Traitement normal
	Température maximale 70 °C Traitement normal
	Température maximale 60°C Traitement normal
	Température maximale 60 °C Traitement modéré
	Température maximale 50 °C Traitement normal
	Température maximale 50 °C Traitement modéré
	Température maximale 40 °C Traitement normal
	Température maximale 40 °C Traitement modéré
	Température maximale 40 °C Traitement très modéré
	Température maximale 30 °C Traitement normal
	Température maximale 30 °C Traitement modéré
	Température maximale 30 °C Traitement très modéré

Symboles de lavage

	Lavage à la main Température maximale 40 °C
	Lavage à la main Température ambiante
	Lavage interdit

Symboles pour le blanchiment

Symbole	Procédé de blanchiment
	Tous types de blanchiment permis
	Agents de blanchiment oxygénés uniquement (blanchiment chloré interdit)
	Blanchiment interdit

Symboles pour le séchage en tambour

Symbole	Procédé de séchage
	Séchage en tambour possible Température normale (sortie d'air à 80 °C max.)
	Séchage en tambour possible Séchage à température modérée (sortie d'air à 60 °C max.)
	Séchage en tambour interdit

Symboles pour le séchage naturel

Symbole	Procédé de séchage
	Séchage sur fil
	Séchage sur fil sans essorage préalable
	Séchage sur fil à l'ombre
	Séchage sur fil sans essorage préalable à l'ombre
	Séchage à plat
	Séchage à plat sans essorage préalable
	Séchage à plat à l'ombre
	Séchage à plat, sans essorage préalable, à l'ombre

Symboles pour le repassage ou pressage

Symbole	Procédé de repassage
	Repassage à une température maximale de semelle de 210 °C
	Repassage à une température maximale de semelle de 160 °C

	Repassage à une température maximale de semelle de 120 °C sans vapeur Le repassage à la vapeur peut entraîner des dommages irréversibles
	Repassage à une température maximale de semelle de 120°C sans vapeur Le repassage à la vapeur peut entraîner des dommages irréversibles
	Repassage interdit

Symboles pour le nettoyage professionnel

Symbole	Procédé de nettoyage
	Nettoyage professionnel à sec avec du tétrachloroéthylène et tous les solvants indiqués pour le symbole F Traitement normal
	Nettoyage professionnel à sec avec du tétrachloroéthylène et tous les solvants indiqués pour le symbole F Traitement modéré
	Nettoyage professionnel à sec avec du tétrachloroéthylène et tous les solvants indiqués pour le symbole F Traitement très modéré
	Nettoyage professionnel à sec avec des hydrocarbures (température de distillation entre 150 °C et 210 °C, point éclair entre 38 °C et 70 °C) Traitement normal
	Nettoyage professionnel à sec avec des hydrocarbures (température de distillation entre 150 °C et 210 °C, point éclair entre 38 °C et 70 °C) Traitement modéré
	Nettoyage à sec interdit

NB : Tétrachloroéthylène = perchloroéthylène

Symboles pour le nettoyage professionnel à l'eau

Symbole	Procédé de nettoyage
	Nettoyage professionnel à l'eau Traitement normal
	Nettoyage professionnel à l'eau Traitement modéré
	Nettoyage professionnel à l'eau Traitement très modéré
	Nettoyage professionnel à l'eau interdit

Les symboles d'entretien sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution des procédés d'entretien eux-mêmes.

Disposition des symboles apposés sur les articles textiles

Les symboles doivent apparaître dans l'ordre suivant : lavage, blanchiment, séchage, repassage et nettoyage professionnel.



Marque aux cinq symboles, copropriété du COFREET et du GINETEX

Conformément à la norme d'entretien textile ISO 3758, les 5 principaux symboles d'entretien doivent être utilisés.

Si aucune information n'est donnée sur l'un des cinq symboles de base, n'importe quel traitement d'entretien couvert par ce symbole peut être utilisé.

Dans le cas d'absence d'un symbole d'entretien dans la séquence, cela implique que son traitement est autorisé.

Sauf spécification contraire, les traitements représentés par les symboles s'appliquent à l'ensemble de l'article textile.

L'utilisation des symboles d'entretien

Les symboles doivent apparaître dans l'ordre suivant : lavage, blanchiment, séchage, repassage et nettoyage professionnel (voir un exemple - Illustration 1)



Illustration 1 – Exemple d'utilisation des symboles d'entretien sur une seule ligne dans le cas de l'usage des 5 principaux symboles.

Si plus d'un symbole de séchage ou/et plus d'un symbole de nettoyage professionnel sont nécessaires, ils doivent apparaître :

- Soit dans l'ordre suivant : lavage, blanchiment, séchage en sèche-linge à tambour rotatif, séchage naturel, repassage, nettoyage à sec et nettoyage à l'eau (voir un exemple - Illustration 2).
- Soit le second symbole de séchage ou/et le symbole d'entretien professionnel placé directement en dessous du premier du même genre (voir un exemple - Illustration 3).

Deux représentations graphiques sont alors autorisées par la norme ISO 3758 révisée.

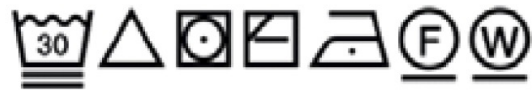


Illustration 2 – Exemple d'utilisation des symboles d'entretien sur une seule ligne, jusqu'à 7 symboles

Il est possible d'apposer les symboles d'entretien sur une seule ligne pour répondre à des exigences de réglementations spécifiques.



Illustration 3 – Exemple d'utilisation des symboles d'entretien en colonne

Sélection des symboles d'entretien et méthodes d'essais

Les symboles d'entretien sont apposés sur les articles textiles par leurs fabricants en fonction de résultats d'essais. Il s'agit d'essais de traitement qui font appel à des méthodes de test normalisées (lavage, blanchiment, séchage, nettoyage professionnel, etc.) et à des méthodes normalisées d'évaluation de la tenue (ou de la résistance) des articles textiles soumis à ces traitements.

Les méthodes d'essais sont conçues pour conférer aux articles textiles des contraintes mécaniques, chimiques, thermiques, etc. relativement sévères par rapport aux traitements généralement utilisés en milieu domestique ou professionnel.

Remarque : les méthodes d'essais normalisées ne sont pas conçues pour définir les traitements courants des articles textiles, tels que pratiqués par le particulier ou le professionnel, mais pour éprouver leur résistance.

Dans le cadre de l'entretien professionnel, les essais sont réalisés selon les normes de la série NF EN ISO 3175 (2018) détaillée ci-après. Les résultats d'essais ainsi obtenus permettent, le cas échéant, d'apposer les symboles d'entretien professionnel explicités ci-dessus.

Normes de la série NF EN ISO 3175 : Textiles - Entretien professionnel, nettoyage à sec et nettoyage à l'eau des étoffes et des vêtements

NF EN ISO 3175-1	Partie 1 : Evaluation de la résistance après nettoyage et finition.
NF EN ISO 3175-2	Partie 2 : mode opératoire pour évaluer la résistance au nettoyage et à la finition lors du traitement au tétrachloréthylène.
NF EN ISO 3175-3	Partie 3 : mode opératoire pour évaluer la résistance au nettoyage et à la finition avec des solvants hydrocarbonés.
NF EN ISO 3175-4	Partie 4 : mode opératoire pour évaluer la résistance au nettoyage et à la finition lors d'un nettoyage à l'eau simulé.
NF EN ISO 3175-5	Partie 5 : mode opératoire pour évaluer la résistance au nettoyage et à la finition lors du traitement au dibutoxyméthane.
NF EN ISO 3175-6	Partie 6 : mode opératoire pour évaluer la résistance au nettoyage et à la finition lors du traitement au décaméthylpentacyclosiloxane.



Définit les principes d'évaluation, le matériel, les éprouvettes, le mode opératoire général à suivre pour l'évaluation, le contenu du rapport d'essais, les références normatives relatives aux différents critères d'évaluations.	
Définit notamment les produits utilisables (tétrachloroéthylène dit aussi perchloréthylène, et renfoçateur de nettoyage), le type de machine de nettoyage à sec, les matériels de finition possibles, les éprouvettes et leur conditionnement,	le mode opératoire pour articles normaux, le mode opératoire pour articles sensibles, les précisions pour le contenu du rapport d'essai.
Définit notamment les produits utilisables (hydrocarbures, dits HCS ou KWL, et renforçateur de nettoyage), le type de machine de nettoyage à sec, les matériels de finition possibles, les éprouvettes et leur conditionnement, le mode opératoire pour	articles normaux, le mode opératoire pour articles sensibles, les précisions pour le contenu du rapport d'essai.
Précise les principes d'évaluation, définit notamment la dureté de l'eau et le détergent utilisable, le type de laveuse-essoreuse et le type de séchoir qui constituent le matériel de nettoyage à l'eau, les matériels de finition possibles, les éprouvettes et leur conditionnement, le mode opératoire pour	articles normaux, le mode opératoire pour articles sensibles, le mode opératoire pour articles très sensibles, les paramètres de procédé relatifs à ces 3 catégories d'articles, les précisions concernant les évaluations supplémentaires, les précisions pour le contenu du rapport d'essai.
Définit notamment les produits utilisables (solvant : dibutoxyméthane, butylal, ou encore Solvon K4®, et renforçateur de nettoyage), le type de machine de nettoyage à sec, les matériels de finition possibles,	les éprouvettes et leur conditionnement, le mode opératoire pour articles normaux, le mode opératoire pour articles sensibles, les précisions pour le contenu du rapport d'essai.
Définit notamment les produits utilisables (solvant : décaméthylpentacyclosiloxane, dit D5 ou encore GreenEarth®, et renforçateur de nettoyage), le type de machine de nettoyage à sec, les matériels de	finition possibles, les éprouvettes et leur conditionnement, le mode opératoire pour articles normaux, le mode opératoire pour articles sensibles, les précisions pour le contenu du rapport d'essai.

Le COFREET accompagne ses adhérents dans leur étiquetage et l'évolution des réglementations

Dans le cadre de la licence qu'il concède à ses adhérents, le COFREET offre aux marques l'accès à l'usage des symboles d'entretien normalisés sous le standard ISO 3758 ainsi qu'à une offre de services techniques et réglementaires.

Sous la coordination du GINETEX, le COFREET édite et met à disposition de ses adhérents un règlement technique qui présente les conditions auxquelles l'utilisation de chaque symbole est soumise. Il précise l'ensemble des tests (solidité des teintures, variations dimensionnelles, boulochage, résistance aux solvants...) à faire endurer aux articles textiles pour définir les meilleurs traitements d'entretien. Il rappelle les conditions auxquelles est subordonnée l'utilisation de chaque symbole. Le COFREET participe activement aux groupes de travail ISO au niveau national et international aux côtés du BNITH/IFTH, de l'AFNOR et des experts internationaux.

Le COFREET accompagne ses adhérents, tout au long de l'année, dans l'usage des symboles d'entretien, sur les problématiques d'étiquetage de leurs produits textiles lors du lancement de nouveaux produits, sur la mise en conformité de leurs étiquettes de composition, sur l'accès à de nouveaux territoires d'exportation, etc. En parallèle, ses adhérents sont informés trimestriellement des évolutions liées à la réglementation textile nationale et internationale.

« Pour nettoyer un article textile dans les meilleures conditions, la lecture des étiquettes d'entretien et de composition est majeure. Malheureusement, pour des raisons de confort et d'esthétique, ces étiquettes sont souvent coupées, ce qui nous prive d'informations capitales »
extrait de la Revue ETN N°310 du CTTN.

LE CHOIX DU OU DES SYMBOLES D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU FABRICANT / DE LA MARQUE

*Quel(s) symbole(s) professionnels apposer ?
Il est recommandé d'effectuer ses propres tests sur ses produits finis pour apposer le ou les symboles d'entretien appropriés et réduire/éviter ainsi le risque d'éventuels dommages.*





8

LES ARTICLES
ET LES MATIÈRES
TEXTILES À
CONFIER AUX PRO-
FESSIONNELS
DE L'ENTRETIEN

Les articles et les matières textiles à confier aux professionnels de l'entretien

L'entretien professionnel cible d'abord les articles difficiles ou impossibles à entretenir à domicile avec des moyens domestiques. Il peut s'agir d'articles délicats en raison de leur nature ou caractéristiques, d'articles volumineux ou de grande dimension, ou plus simplement, d'articles en nombre important, à entretenir éventuellement de façon récurrente. Le professionnel opère avec un double objectif : nettoyer l'article tout en préservant ses caractéristiques et ce, à chaque entretien. Bien sûr, chaque article se caractérise par une certaine durabilité, qui dépend à la fois de sa qualité et de l'usage qui est en fait par son utilisateur. Et le nombre d'entretiens que subit un article rencontre nécessairement une limite, à un moment donné.



Rappelons que l'entretien professionnel repose potentiellement sur des procédés adaptés à la plupart des cas de figure. Il s'agit en général des éléments suivants :

- Le nettoyage à sec (en milieu solvant, incluant le nettoyage et le séchage, à la suite et assurés par la même machine) ;
- Le nettoyage à l'eau (pouvant être également appelé « aqua-nettoyage » : laveuse & séchoir à tambour spécifiques) ;
- Le lavage, associé à un séchage en tambour éventuel ;
- Le matériel de repassage/finition professionnelle ;
- Le matériel, produits et méthodes spécifiques de prétraitements (détachage ou pré-brossage), utilisés/effectués avant passage en machine (avec la possibilité, si nécessaire, d'effectuer un post-détachage).

Concernant le nettoyage ou le lavage, un professionnel peut être équipé selon différentes combinaisons. A titre d'exemples : les trois procédés ci-dessus, le nettoyage à sec avec le lavage, ou le matériel de nettoyage à l'eau comme procédé unique (sachant que le matériel correspondant peut être utilisé en mode lavage).



Les principales lignes directrices

Les articles et les matières confiés à un professionnel de l'entretien méritent d'être analysés d'une manière détaillée pour lister les éventuels accidents pouvant survenir lors de leur entretien. Il est alors important d'en tenir compte dans la création de nouveaux produits afin d'éviter tout dommage irréversible. Une démarche d'éco-design peut également intégrer les facteurs d'entretien, qui peuvent contribuer positivement à la durabilité des produits, et donc agir sur leur empreinte carbone.

Ces principales lignes directrices montrent que la composition d'un article est primordiale pour la détermination des possibilités d'entretien. Sont ici présentés les différents types de fibres textiles avec leurs principales spécificités en rapport avec leur entretien. Cette liste n'est pas exhaustive mais couvre les principales fibres rencontrées aujourd'hui dans les produits textiles pouvant être entretenus par un professionnel. Nous détaillons également ici le type d'entretien professionnel recommandé.



Les fibres naturelles

La laine et les fibres prélevées sur des animaux (*):

Accidents caractéristiques : Feutrage, retrait irréversible (en présence d'eau ou de produits basiques, avec agitation mécanique), peluchage, boulochage (frottements, agitation mécanique), grisage (en présence de certains apprêts adoucissants). L'entretien de la laine et des fibres similaires (angora, cachemire, mohair, mérinos, ...) demeure un exercice délicat, en milieu aqueux, notamment à partir de moyens conventionnels



tels que les moyens domestiques. Le lavage est d'ailleurs généralement déconseillé ainsi que le séchage en tambour. Qu'il s'agisse de tricotés ou de tissus, de diverses textures, la sensibilité de telles fibres à l'eau, à l'action mécanique, aux produits alcalins, ainsi que le besoin éventuel de détachage, incitent à confier l'entretien des articles concernés à un professionnel.

La soie :

Accidents caractéristiques : Fibrillation (frottements, action mécanique), dégorgement de certains colorant et froissage ou micro-cassures à l'eau, déchirures (action mécanique, étoffes légères).

Les articles de soie sont généralement précieux. La fibre de soie présente une certaine sensibilité à l'action mécanique, et notamment aux frottements. L'instabilité de certains colorants sur la soie en présence d'eau est un élément qui demeure. Le lavage conventionnel de la soie est déconseillé, y compris le séchage en tambour. Pour l'entretien de la soie, faire appel à un professionnel est conseillé, d'autant plus si un besoin de détachage se manifeste.

Le coton :

Accidents caractéristiques : Retrait (à l'eau), dégorgement de certains colorants (à l'eau), Fibrillation possible (frottements).

Outre l'instabilité de certains colorants à l'eau, le coton est une matière résistante, qui se lave et s'entretient sans grande difficulté en général, y compris avec des moyens domestiques. Cette fibre peut toutefois présenter des modifications dimensionnelles qui ne sont pas toujours réversibles. A cet égard, il faut être prudent concernant le séchage en tambour. L'entretien professionnel est surtout recommandé pour des articles d'ameublement, en particulier de grandes

dimensions, pour lesquels un retrait peut être très significatif en valeur absolue.

Le lin et les fibres proches (**):

Accidents caractéristiques : Retrait (à l'eau), dégorgement de certains colorants à l'eau, froissage (à l'eau, à sec), fripage (au porter), méchage du velours (à l'eau).

Le lin peut rétrécir significativement en présence d'eau. Le lavage de cette fibre est délicat et déconseillé pour les articles d'ameublement. Il convient d'être prudent concernant le séchage en tambour de pièces de grandes dimensions. De plus, certains colorants sont instables à l'eau. Le lin se froisse par ailleurs de façon marquée. Le repassage est donc indispensable mais difficile. Il est préférable de confier l'entretien des articles en lin à un professionnel, en particulier les pièces d'ameublement.



(*) angora, cachemire, mohair, mérinos, etc.
(**) capoc, chanvre, jute, ramie, sisal : fibres aux caractéristiques proches de celles du coton et du lin

Les fibres artificielles

Viscose et fibres similaires (*):

Accidents caractéristiques : Perte de tenue (perte d'apprêt), Fibrillation (frottements), auréoles (migration d'apprêts), retrait à l'eau et diminution de la résistance mécanique (en présence d'eau), fragilité aux coutures, effilochage (agitation mécanique en présence d'eau).

La viscose est une fibre cellulosique reconstituée. Il s'agit d'une fibre fragile à plusieurs égards : sensibilité à l'eau, aux frottements, à l'action mécanique, à la chaleur, etc. Si le lavage reste possible avec certaines restrictions (séchage en tambour déconseillé, notamment), le nettoyage professionnel est préférable, y compris lorsqu'un détachage est nécessaire.

(*) Modal, Cupro, Lyocell



Acétate et triacétate:

Accidents caractéristiques : Froissage, cassures (à l'eau), blanchissures de matification (chaleur + humidité au repassage, au détachage), cirures, lustrage (au repassage), affaiblissement du tissu par la lumière.

Polymères artificiels dérivés de la cellulose, ces fibres sont particulièrement sensibles à certains solvants au détachage (ex : acétone proscrit), à l'humidité excessive au repassage, à la chaleur et à la vapeur. Si l'entretien à l'aide de moyens domestiques est possible avec certaines précautions (séchage en tambour à température modérée, notamment), la recommandation en faveur d'un entretien professionnel peut se justifier.



Les fibres synthétiques

Polyamide:

Accidents caractéristiques : Cassures (refroidissement brutal, essorage), grisage, absorption des colorants des articles voisins, jaunissement.

Certaines précautions sont à prendre : température basse, action mécanique réduite, tri vis-à-vis d'autres articles de couleur... Cependant, l'entretien domestique convient très bien à cette fibre, en général.

Polyester:

Accidents caractéristiques : Cassures (refroidissement brutal, essorage), grisage, boulochage possible, tache de gras tenace.

Le polyester est une fibre très résistante qui demande assez peu de précaution, si ce n'est de limiter la température au lavage (ou de prévoir une phase de refroidissement progressif avant essorage), et au repassage. L'entretien domestique est adapté dans la plupart des cas.

Acrylique, modacrylique:

Accidents caractéristiques : Déformation, miroitement, ramollissement (chaleur), jaunissement (si produits alcalins), virage de colorants (température élevée) cassures, boulochage.

Le lavage domestique est réalisable, mais avec plusieurs restrictions : basse température, action mécanique réduite, cycle court, éviter les produits alcalins, pas de séchage en tambour. Le détachage peut aussi se révéler délicat concernant la tenue des coloris. L'entretien professionnel peut être un recours.

Elasthane:

Accidents caractéristiques : Retrait (chaleur, vapeur) en cas d'armure mal équilibrée ou de tissu mal stabilisé.

Le choix du mode d'entretien dépendra essentiellement de la nature du textile support. Il convient de se référer aux indications relatives aux autres fibres, tout en évitant, à chaque fois, les produits trop alcalins et la javellisation.





9

LE COFREET
S'ENGAGE AUPRÈS
DES ÉCOLES
POUR FORMER
LES PROFESSION-
NELS DE DEMAIN

Le COFREET s'engage auprès des écoles pour former les professionnels de demain

Depuis plus de 15 ans, le COFREET crée et développe des liens étroits avec les écoles d'ingénieurs textiles, de mode, de design et de décoration.

Objectif : amener les jeunes professionnels de demain à considérer l'entretien des textiles comme un axe important dès la création du produit.

Le Comité Français de l'Étiquetage pour l'Entretien Textile forme ainsi en moyenne plus de 600 étudiants chaque année. Il intervient régulièrement au sein des écoles d'ingénieurs textiles (ITECH, ENSISA, ENSAIT, etc.), des établissements supérieurs comme l'AICP, ESMOD, ISEM, ISTA, LA FABRIQUE/ESIV, MOD'SPE PARIS ou encore SUP DE MODE, et auprès de lycées professionnels. Lors de ces interventions, le Comité présente son organisation et ses missions. Il sensibilise les étudiants sur l'importance des étiquettes d'entretien, assure la bonne compréhension et la promotion du code d'entretien sous forme de ses 5 symboles (norme ISO 3758:2012). Il forme également les étudiants aux premiers éléments de réglementation des principaux pays de commercialisation de l'industrie.

Enfin, depuis plus de 6 ans, le COFREET sensibilise les étudiants à l'éco-entretien des textiles avec sa démarche clevercare.info.

Ces interactions sont bénéfiques d'un point de vue pédagogique et professionnel pour les étudiants qui rejoindront les équipes internes des marques en France ou à l'étranger, ainsi que pour le Comité qui avance sur ces sujets.



Un concours étudiant :

« L'ÉTIQUETTE DU FUTUR »

Entre 2013 et 2019, le COFREET a été à l'initiative du Concours Etudiant « L'étiquette du Futur ». Le Comité a mis en œuvre quatre éditions de ce Concours invitant des groupes d'étudiants de plusieurs écoles de mode et d'ingénieur textile à réfléchir à un projet innovant autour de deux thématiques : « L'entretien textile de demain » et « Imaginer l'étiquette de demain ». Le projet le plus original, novateur et utile pour le secteur de l'entretien textile, était récompensé lors de l'évènement biennuel du COFREET « Les Rencontres de l'entretien textile ». Le jury était composé de représentants reconnus du milieu du textile et de la mode.





10

LE COFREET
INFORME ET AC-
COMPAGNE LES
CONSOMMATEURS
SUR L'ENTRETIEN
PROFESSIONNEL
DES TEXTILES

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'entretien textile professionnel

Depuis quelques années, les consommateurs français se sont un peu distancés de l'usage des pressings pour l'entretien de leurs linges pour différentes raisons : le coût de la prestation, la méconnaissance de cet entretien textile délivré par des professionnels de l'entretien, parfois suite à de mauvaises expériences, leur mode de vie qui a évolué, leur sensibilisation à l'impact environnemental face à des solutions d'entretien considérées selon eux comme polluantes, etc. Fort de ce constat, le COFREET a souhaité éclaircir la situation et apporter des éléments de réponse concrets aux consommateurs. En collaboration avec ses partenaires, le Comité a initié une campagne de communication grand public visant à informer et sensibiliser les consommateurs sur les pressings et leurs expertises reconnues.

Cette initiative vient compléter plusieurs autres actions et outils de communication mis en place par le COFREET.



Une campagne de communication grand public : « informer et sensibiliser les consommateurs »

Afin d'informer et de sensibiliser les consommateurs sur l'expertise et les services rendus par les pressings en France, le COFREET a réalisé une campagne de communication autour de l'entretien professionnel des textiles. Cette campagne grand public vise à faire mieux connaître les différents procédés de nettoyage utilisés par les pressings et la signification des symboles d'entretien professionnel, dont la connaissance par les Français est estimée trop faible (14% selon le baromètre IPSOS - 2022). L'ensemble de ces informations sont disponibles dans la rubrique « pressing » du site grand public du COFREET - www.lavermonlinge.com. Elle présente d'une manière pédagogique les avantages et les savoir-faire des pressings, les différents procédés de nettoyage utilisés (nettoyage professionnel à sec et nettoyage professionnel à l'eau), et rappelle aux consommateurs la signification des symboles du nettoyage professionnel. Une vidéo mettant en scène le métier des pressings, vient illustrer en images les différentes étapes d'entretien du produit textile qui passe entre les mains expertes des professionnels du pressing : son accueil, le tri, le détachage, le lavage, le repassage et le pliage. En moins de deux minutes, les consommateurs se familiarisent avec ce qui se passe au sein d'un pressing.

www.clevercare.info sensibilise les consommateurs à l'éco-entretien. Parce qu'un vêtement bien entretenu va durer plus longtemps, le COFREET et le GINETEX ont lancé l'initiative « clevercare.info ». Logo d'éco-entretien et site Internet de référence pour le grand public, son objectif est de sensibiliser

le consommateur à agir d'une manière responsable, et de l'informer sur les gestes simples et faciles pour un éco-entretien des textiles.

Mis à disposition des marques, le logo est déjà utilisé par plusieurs grandes marques internationales, en complément des cinq symboles d'entretien textile apposés sur les étiquettes fixées aux produits et/ou sur leurs supports de communication. L'initiative est également largement relayée aujourd'hui dans les guides d'entretien de ces marques ambassadrices de clevercare.info, et des organisations de textile et d'habillement.

Très pédagogique, le site propose des recommandations et astuces sur le lavage, la température de ce dernier, le séchage, le repassage et le nettoyage professionnel. Il préconise, par exemple, de laver à des températures inférieures

au maximum recommandé pour économiser de l'énergie et agir en faveur de l'environnement, ou de se rendre impérativement dans un pressing si la marque le préconise. Pour un lavage optimal, il conseille aussi de se référer aux symboles d'entretien apposés sur les étiquettes ainsi qu'aux indications de dosages apposées sur le bidon de lessive. Il insiste enfin sur l'importance de ne pas enlever l'étiquette d'entretien. Cette dernière fournit en effet aux pressings des informations précieuses sur la composition des produits et sur les consignes d'entretien de la marque.

Le site www.clevercare.info est disponible dans plus d'une vingtaine de langues pour les consommateurs internationaux.



MON ÉTIQUETTE aide le consommateur à prendre soin de son linge au quotidien

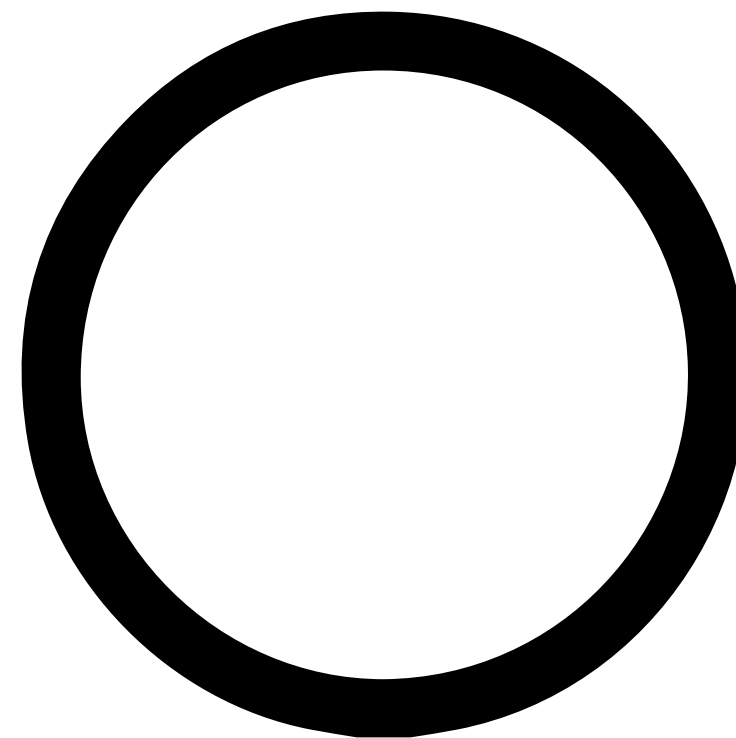
Lancée en 2017 par le COFREET, l'application mobile « MON ÉTIQUETTE » accompagne quotidiennement les consommateurs dans la bonne compréhension des symboles d'entretien.

En recréant l'étiquette du textile sur leur smartphone, elle transmet instantanément au consommateur le décryptage des consignes transmises par la marque de son produit, et l'aide à mieux comprendre les étiquettes d'entretien textile, en particulier les symboles.

Elle répertorie également les meilleures solutions pour bien entretenir son linge en toute confiance et préserver ainsi son vêtement préféré plus longtemps. En 2019, elle s'est enrichie d'une nouvelle fonctionnalité « Mon Dressing », offrant la possibilité au consommateur de recréer une penderie virtuelle pour consulter à tout instant et en quelques clics les consignes d'entretien associées à ses textiles.

Rendez-vous sur les réseaux sociaux

Aujourd'hui présent sur les principaux réseaux sociaux - LinkedIn, Facebook et Instagram- le COFREET publie régulièrement des posts sur la thématique de l'entretien du textile en général, et de l'entretien professionnel en particulier.



Remerciements

1er GUIDE ENTRETIEN TEXTILE PROFESSIONNEL
du COFREET – *Décembre 2023*

Le Comité Français pour l'Étiquetage d'Entretien des Textiles, le Président et la Secrétaire Générale tiennent à vivement remercier les marques adhérentes et les entités partenaires qui ont participé au groupe de travail sur l'entretien textile professionnel de 2016 à 2019, et dont est né ce Guide sur l'Entretien Professionnel des Textiles, ainsi que les personnes qui ont accepté d'intervenir et de partager leur vision dans ce document de référence pour notre secteur.

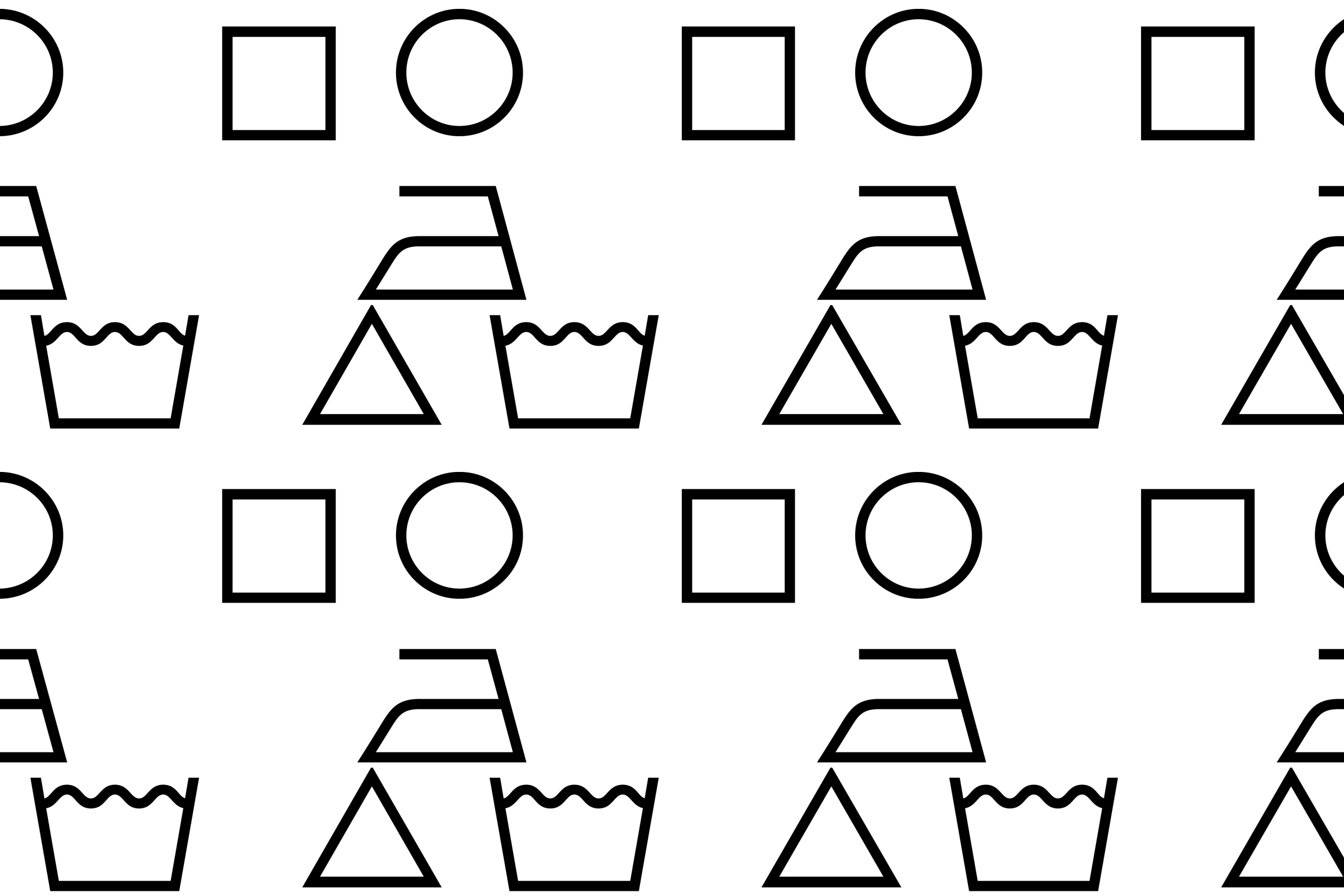
Le COFREET tient à remercier tout particulièrement et chaleureusement la participation étroite de Frédéric Pagerey, Directeur Général du CTTN, Fabrice Rimbault, Responsable du Département Textile du CTTN, Pierre Letourneur, Vice-président de la FFPB, et François-Marie Grau, Vice-Président du COFREET pour son édito, et l'équipe du COFREET.

Nos remerciements particuliers vont également à Sophie Bouhier de l'Ecluse, journaliste, pour sa collaboration dans la rédaction, à Clémence Cahu (3615CAHU) pour sa mise en page et en image de ce guide, à Louna Humbert pour le graphisme, et à Pascale Florant, Secrétaire Générale du COFREET (et du GINETEX) pour la réalisation et la coordination de ce Guide jusqu'à sa publication.

Crédits photos : COFREET, e2n Photography, Marcella Photographe, CTTN et AdobeStock.com.

GUIDE ENTRETIEN TEXTILE PROFESSIONNEL
Edité par le COFREET, à Paris le 26 Décembre 2023

© COFREET
37 rue de Neuilly
F-92110 Clichy
+33 1 47 56 31 81
info@cofreet.com
www.cofreet.com



Guide entretien textile professionnel

Comité Français de l'Etiquetage
pour l'Entretien Textile

